

Caricatures de Mahomet

Par **Vincent**, le **04/02/2006** à **14:30**

un rappel des faits:

12 caricatures initialement parues le 30 septembre 2005 dans le journal danois "Jyllands-Posten" ont été diffusées dans des journaux européens. L'un de ces dessins montre le prophète coiffé d'un turban d'où sort une bombe.

Cette publication provoque depuis quelques jours une polémique et une agitation dans le monde musulman.

[http://fr.news.yahoo.com/03022006/202/c ... monde.html](http://fr.news.yahoo.com/03022006/202/c...monde.html)

[http://fr.news.yahoo.com/03022006/5/car ... t-pas.html](http://fr.news.yahoo.com/03022006/5/car...t-pas.html)

A titre d'exemple, en Indonésie, premier pays musulman au monde, quelque 150 manifestants ont jeté des oeufs sur l'ambassade du Danemark et brûlé le drapeau de cette représentation diplomatique à Djakarta.

Le Parlement pakistanais a adopté à l'unanimité une résolution condamnant les dessins du prophète. Dans ce texte, il appelle le gouvernement à prendre "des mesures politiques et économique pour empêcher un comportement barbare" de la part des médias européens. Le président Pervez Musharraf a estimé que la liberté de la presse ne pouvait pas justifier la publication des caricatures. "J'ai été blessé, affligé et je suis en colère", a confié le général Musharraf, dénonçant une "campagne cruelle, scandaleuse et provocatrice".

Environ 10.000 personnes sont descendues dans la rue à Gaza. Dans la matinée, des activistes ont lancé une bombe contre le Centre culturel français. Personne n'a été blessé dans cet attentat perpétré vers 2h du matin, alors que les locaux étaient vides.

Une dizaine de drapeaux danois ont été brûlés à Naplouse (Cisjordanie). "S'ils veulent une guerre de religion, nous sommes prêts", a lancé Hassan Sharaf, un imam de Naplouse, durant la prière du vendredi, avant la manifestation qui a réuni des milliers de personnes.

"Ben Laden chéri, il faut faire sauter le Danemark", ont scandé des manifestants à Ramallah (Cisjordanie). A Jénine, les protestataires ont brûlé des fromages et d'autres produits laitiers danois.

Plusieurs supermarchés ont retiré les produits danois et français de leurs rayons. Des appels au boycottage ont été relayés dans les territoires palestiniens comme en Irak.

En Irak et en Syrie, plusieurs imams ont appelé les fidèles à boycotter le Danemark, la France

et la Norvège (...) économiquement, politiquement et diplomatiquement".

:arrow:

Image not found
En France, le directeur de publication de France Soir a été limogé. Le directeur par intérim a quant à lui démissionné. Faudrait-il rappeler que le patron de France Soir est égyptien?

Le journal danois fait l'objet d'une protection accrue ([http://fr.news.yahoo.com/04022006/202/c ... osten.html](http://fr.news.yahoo.com/04022006/202/c...osten.html)).

:arrow:

Image not found
on pourrait longuement commenter ces réactions. J'aimerais néanmoins formuler quelques interrogations.

Depuis quand existe-t-il une hiérarchie entre les religions?

En effet, personne ne s'offusque outre mesure des caricatures, des vexations ou même des persécutions quotidiennes dont les religions chrétiennes ou juives font l'objet.

La compatibilité entre l'islam et la démocratie?

Subitement à cause ou grâce à une série de caricatures qui ont pour but de nous faire nous interroger sur le lien entre Islam, Islamisme et terrorisme, la "Nation musulmane" - pour autant qu'il en existe une - non seulement s'indigne mais crie au scandale et pire, exige des condamnations contre ceux qui par leur diffusion ont exercé le plus librement leur droit à l'information, à la libre expression, au pluralisme dans notre société démocratique.

Ces réactions intolérables sont dignes des systèmes totalitaires. L'attitude des pays dits démocratiques est encore plus inacceptable. ([http://fr.news.yahoo.com/03022006/290/c ... spect.html](http://fr.news.yahoo.com/03022006/290/c...spect.html))

La recherche de l'apaisement à tout prix, même si elle revient des valeurs qui constituent et qui ont forgé notre société est préoccupante pour l'avenir

A titre indicatif, la complaisance et la recherche systématique du compromis sont une des causes politiques de la seconde guerre mondiale...

[b:4t162nvl] Qu'en pensez vous? [/b:4t162nvl]

Quelques autres liens:

<http://fr.fc.yahoo.com/r/religion.html>

[http://fr.news.yahoo.com/01022006/202/f ... rsees.html](http://fr.news.yahoo.com/01022006/202/f...rsees.html)

[http://fr.news.yahoo.com/01022006/202/l ... homet.html](http://fr.news.yahoo.com/01022006/202/l...homet.html)

[http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/r ... lique.html](http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/r...lique.html)

[http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/m ... ormer.html](http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/m...ormer.html)

[http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/c ... -gaza.html](http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/c...-gaza.html)

[http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/f ... usion.html](http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/f...usion.html)

[http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/f ... ionne.html](http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/f...ionne.html)

[http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/c ... blies.html](http://fr.news.yahoo.com/02022006/202/c...blies.html)

[http://fr.news.yahoo.com/04022006/202/c ... osten.html](http://fr.news.yahoo.com/04022006/202/c...osten.html)
[http://fr.news.yahoo.com/03022006/202/c ... monde.html](http://fr.news.yahoo.com/03022006/202/c...monde.html)
[http://fr.news.yahoo.com/03022006/5/car ... t-pas.html](http://fr.news.yahoo.com/03022006/5/car...t-pas.html)

Par **Laurent**, le **04/02/2006** à **17:00**

Mon intervention ne sera pas aussi construite et pertinente que la tienne Vincent... Mais puisque tu cherches à avoir notre avis, je vais donner le mien.

Je suis un peu partagé: Je déteste les provocations gratuites, la violence et jeter de l'huile sur le feu. Donc mon naturel me pousserait peut-être à dire que c'est pas bien grave...

De simples caricatures ...

Mais justement, nous sommes dans une démocratie, nous fabriquons nos propres lois, nous n'avons aucunement à nous soumettre à des lois "divines" prêchés par des obscurantistes prosélytes. Donc, même si je ne veux pas attiser les rancœurs, je ne peux qu'encourager la défense de nos valeurs et de notre liberté. D'autant que la faiblesse des reproches démontre une mauvaise fois patente dans cette affaire... On cherche la petite bête pour venir casser des ambassades, brûler des drapeaux et hurler sa haine...

Ne serait-ce pas qu'une soupape de sécurité pour laisser s'échapper un mal plus profond ?

Sans doute, mais combien de temps ces affronts vont perdurer avant que tout n'explode pour de bon ?

Tu parles de la deuxième guerre mondiale... Encourager les hostilités de ce type ne nous mènera t'il pas à une troisième ? L'escalade est facile aux vus des ressentiments entre le monde musulmans et le monde occidental... S'incliner calmerait le jeu... Mais finalement pourquoi serait-ce à nous de nous soumettre ? Aujourd'hui nous acceptons de ne plus caricaturer un « prophète » et demain ? On lapide nos femmes ?

Les élections Palestinienne sont une nouvelle fois un parfait miroir de la situation de rivalité et de conflit patent entre ces deux mondes... Radicalisation, terreur, violence...

Mais plus que les bombes, ce qui me fait peur est l'obscurantisme... et contre ça nous devons défendre notre liberté et agir en Hommes Libres !

Le plus remarquable, c'est que les critiques n'émanent plus seulement des branches radicales, le conseil du Culte Musulman condamne fermement aussi ces dessins. Ce même conseil qui est censé prôner un Islam de paix et de TOLERANCE ! Car oui, la liberté nécessite de la tolérance, et si même les musulmans théoriquement « gentils » n'en sont pas capables, peut-être devrions-nous remettre en cause les discours officiels... « Prônons la tolérance, que l'occident nous respecte, mais que nous n'ayons pas à respecter la liberté de l'occident ! » Voilà ce que j'ai eu l'impression d'entendre ces derniers jours...

La tolérance n'est pas à sens unique!

Par **sabine**, le **04/02/2006** à **17:31**

Je ne suis pas musulmane mais catholique et j'en suis fière. Tout ça pour dire que je les comprends d'avoir réagit ainsi. Des caricatures du Pape il y en a u et je peux vous dire que ça ne fait pas très plaisir.

Après, il y a la liberté d'expression donc laissons faire ces dessinateurs. cependant, respecter un peu la religion des autres.

Je ne pense pas que condamner ces caricatures nous amène à devenir extrémiste!! Il faut

relativiser tout de même!! Image not found or type unknown Pareil pour une 3ème guerre mondiale... je pense qu'on
:)

peut attendre encore un peu Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **04/02/2006** à **17:33**

moi je trouve inadmissible que les journaux soient obligés de s'excuser pour cela, et encore plus que des gens soient virés ou aient démissionnés

quand on critique les autres religions, il n'y a jamais de problème
je ne vais pas généraliser non plus mais quand même ce sont toujours les même qui se sentent ofusquer de tout et surtout de RIEN!!!

donc diplomatiquement je leur dirai merde

s'ils ne sont pas contents, qu'ils restent dans leur petit monde où Mahomet est le plus grand

mais le jour où ils découvriront la séparation du politique et de la religion, alors là il s rattraperont peut-être les siècles de retard qu'ils ont par rapport aux civilisations occidentales...

Par **Yann**, le **04/02/2006** à **18:07**

Je me permets d'éditer le message de Vincent pour y ajouter un sondage.

A part ça je n'ai rien de plus à ajouter. Je suis catholique, et pourtant j'ai souvent bien ri en voyant diverses caricatures visant ma religion. Il faut aussi avoir un certain esprit ouvert! Pour moi ça fait partie de la religion: accepter l'autre et sa vision des choses même si elle est différente de la notre.

Par **sabine**, le **04/02/2006** à **18:29**

[quote="Yann":3uuh6cz6]Je me permets d'éditer le message de Vincent pour y ajouter un sondage.

A part ça je n'ai rien de plus à ajouter. Je suis catholique, et pourtant j'ai souvent bien ri en voyant diverses caricatures visant ma religion. Il faut aussi avoir un certain esprit ouvert! Pour moi ça fait partie de la religion: accepter l'autre et sa vision des choses même si elle est différente de la notre.[/quote:3uuh6cz6]

ça dépend de la caricature aussi! Je peux comprendre leur réaction mais peut-être pas au point de bruler une ambassade! C'est assez hard ça!! Surtout que les pauvres gens à l'intérieur n'y était pour rien... Enfin. Le mieux est de ne pas en parler nan pour éviter tout dérapage...

Par **simoclerc**, le **04/02/2006** à **19:16**

moi mes amis je suis musulman et j'ai été choqué en voyant ses caricatures
Aujourd'hui, l'affaire des caricatures n'est plus une affaire de liberté de presse, mais une affaire d'Etat. Les occidentaux n'ont plus à se voiler la face et doivent assumer leurs responsabilités.

Bluffés par les mensonges et manipulés par la guerre contre le terrorisme qui diabolise l'Islam et les Musulmans, ils ont entraîné leurs opinions publiques dans cette nouvelle croisade qui, soit dit en passant, rapporte gros aux faucons néo-conservateurs qui profitent de la flambée des cours du brut.

Entre nous, lorsque c'est la religion juive qui est insultée, on crie au scandale, à l'antisémitisme, à l'holocauste, les politiciens se mobilisent et les médias se déchaînent !

Il revient justement aux politiciens occidentaux de retrouver le bon sens et aux médias de cesser ce commerce très lucratif que sont devenues l'agression de l'Islam et l'humiliation des Musulmans. L'hypocrisie n'a que trop duré et il ne faut pas imaginer que des réactions violentes ne soient pas légitimes.

A l'origine, la politique étrangère de Washington et celle d'Israël sont responsables de cet affrontement et sont pour beaucoup dans la montée en puissance des mouvements politiques islamiques en Egypte, en Arabie Saoudite, en Iran et en Irak.

Un véritable retour de bâton face à l'hégémonisme qui humilie les peuples.

:wink:

Image not found or type unknown

Par **de Rom**, le **04/02/2006** à **19:17**

Je suis assez d'accord avec Sabine: ca dépend de la caricature. Caricaturer Mahomet avec une bombe sortant du turban revient à assimiler Islam et terrorisme. Et c'est plutôt mauvais

dans un monde où on cherche plus à apaiser les tensions et à tordre le cou aux amalgames. Même si les caricatures relèvent de la liberté d'expression, il faut comme dans tout domaine, savoir poser des limites.

En revanche les prises de position multiples sont évidemment plus qu'extrêmes, les boycotts, les drapeaux brûlés, les attaques d'ambassades sont plus que démesurés pour riposter à un dessin! De plus comme ça a déjà été dit, il y a un malaise qui fait qu'on "ne doit pas" toucher à la religion musulmane. Beaucoup de caricatures ont déjà été faites sur le catholicisme, le judaïsme, etc... sans pour autant faire tant de bruit. Même si pratiquement à chaque fois ça a suscité des réactions, on remarque que ces coups de gueule viennent encore et toujours d'extrémistes de chaque religion qui se font les gardiens du temple.

Ce qui me choque le plus là dedans, c'est que ce qui a été condamné en général ce n'est pas cette caricature précise, mais le simple fait de caricaturer Mahomet, quel que soit le dessin. C'est à mon sens, une réaction dictatoriale, que toutefois je comprend de par le fait que beaucoup de pays musulmans ne sont pas encore des démocraties.

Pour conclure je dirais que je rejoins Laurent:

[quote="Laurent":mth1x4xj]Ne serait-ce pas qu'une soupape de sécurité pour laisser s'échapper un mal plus profond ?

Sans doute, mais combien de temps ces affronts vont perdurer avant que tout n'explode pour de bon ?[/quote:mth1x4xj]

Par **simoclerc**, le **04/02/2006 à 19:50**

Cher jeeecy

est-il légitime de se moquer, même de manière purement humoristique, de sujets qui sont fondamentaux pour d'autres en invoquant la sacro-sainte liberté d'expression ?

“La liberté se termine là où commence celle de l'autre...”.

Je pense que cette devise est essentielle pour une société multiculturelle et multireligieuse telles que le sont devenus les pays occidentaux.

:lol:

Peut-on rire de tout en démocratie ? Image not found et bien je pense que non. Mais ne comptez pas sur moi pour établir les limites, mais caricaturer le prophète Mohammed, de la même manière que filmer la fellation du Christ (rappelez vous du film de Scorsese), me paraît totalement hors sujet et une provocation gratuite. Ne tombons plus dans la provocation des sionistes et des fouteurs de troubles, nous avons tellement de chats plus importants à fouetter... malgré qu'il faut aussi reconnaître que laisser entre-ouverte une porte permet à plus d'irrespectueux de la franchir, donc la thèse de veiller à garder la porte bien fermée est aussi recevable... vous

voyez comme tout cela est complexe ?

:wink:

Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **04/02/2006** à **20:21**

[quote="simoclerc":38vmfq52]Cher jeeecy

est-il légitime de se moquer, même de manière purement humoristique, de sujets qui sont fondamentaux pour d'autres en invoquant la sacro-sainte liberté d'expression ?

“La liberté se termine là ou commence celle de l'autre...”.

Je pense que cette devise est essentielle pour une société multiculturelle et multireligieuse telles que le sont devenus les pays occidentaux.

:lol:

Peut-on rire de tout en démocratie ? Image not found or type unknown et bien je pense que non. Mais ne comptez pas sur moi pour établir les limites, mais caricaturer le prophète Mohammed, de la même manière que filmer la fellation du Christ (rappelez vous du film de Scorsese), me paraît totalement hors sujet et une provocation gratuite. Ne tombons plus dans la provocation des sionistes et des fouteurs de troubles, nous avons tellement de chats plus importants à fouetter... malgré qu'il faut aussi reconnaître que laisser entre-ouverte une porte permet à plus d'irrespectueux de la franchir, donc la thèse de veiller à garder la porte bien fermée est aussi recevable... vous voyez comme tout cela est complexe ?

:wink:

Image not found or type unknown [quote:38vmfq52]

je ne suis pas d'accord
je ne vois pas ce qu'il y a de mal en ces dessins

il faut savoir regarder plus loin que son bout du nez et surtout dépasser le stade du premier degré

étant moi-même catholique, certes non pratiquant, les caricatures du pape me font plutôt rigoler... même si parfois certains vont trop loin
ce n'est pas pour autant que je vais aller brûler des drapeaux, des ambassades ou tuer des gens

il faut savoir vivre avec son temps et prendre du recul par rapport aux événements

La religion n'amène pas à manger le soir, ne l'oubliez pas...

Par **mathou**, le **04/02/2006** à **20:30**

Je suis entièrement d'accord avec Laurent et de Rom. Si la religion musulmane interdit les représentations et s'estime bafouée parce que dans un pays à des milliers de kilomètres on a caricaturé Mahomet, que les concernés agissent devant les tribunaux pour demander le retrait de ces caricatures.

Je ne veux pas rentrer dans la polémique et me joindre au coeur des loups pour hurler avec

eux, mais je place mon mot tout de même pour plein de raisons Image not found or type unknown. D'abord, dans notre famille, il y a des catholiques non pratiquants, très pratiquants (la famille de mon père, Italiens traditionnels), des bouddhistes, des juifs et des athées. Un très cher ami de la famille est musulman, un autre adventiste du 7ème jour et une autre témoin de Jéhova, et moi j'ai grandi entre les traditions africano-antillaises, catholiques et juives. Hein que je me la pète, on

est un congrès oecuménique à nous tous seuls Image not found or type unknown

De tout ça, remarque : je ne vois pas l'intérêt d'imposer à l'autre sa foi ou un mode de vie ; un Dieu, plusieurs façons de l'adorer et personne n'embête personne, non ? S'il doit y avoir un jugement spirituel, c'est à lui de le prononcer, pas à des humains en boycottant de la nourriture et en mettant le monde sens dessus-dessous. Le rapport à Dieu est pour moi personnel, entre lui et chacun, et c'est à chacun d'être une créature digne de Lui. Ce n'est pas un rapport de force entre les peuples.

Comment ne pas dire qu'on vire dans le fanatisme, ici ? Ne rien dire, laisser encore les gens et les choses s'aplatir pour maintenir une apparence de paix, un espoir de rien, une intolérance bien pensante ? Vous imaginez les Japonais hurler à la réparation parce qu'y a je sais pas combien de personnes en France qui marchent pieds nus dehors ? Ou les catholiques demander l'interdiction des restaurants de cuisine arabe à cause de la réaction actuelle ? Disproportionné. Où est-ce qu'on va, vraiment ? Je trouve légitime de rire - pas de se moquer, de rire. Une caricature traduit les pensées de l'époque, la vision d'une ou plusieurs personnes, et c'est aussi un témoignage qui peut permettre aux choses d'avancer. Si on ne rit pas, il n'y a pas opinion différente, il n'y a pas démocratie. Mais...

Du bordel, encore du bordel. En attendant, des bateaux coulent, polluent, des gens crèvent dans nos rues, d'autres essaient de gouverner, d'autres bloquent tout gouvernement commun. Et c'est le drame pour des croyances personnelles.

Par **mathou**, le **04/02/2006** à **22:16**

>> Simoclerc, ce que tu as dit m'a rappelé un blog sympa que j'ai découvert récemment (non, je ne passe pas ma vie sur internet

:lol:

Image not found or type unknown), <http://iskander.over-blog.com/>, article du 2/02/2006. Est-ce que ce serait toi,
:oops:

Iskander ? Image not found or type unknown

Par **simoclerc**, le **04/02/2006** à **22:42**

Cher jeeecy

Un catholique qui se moque du pape? c'est son affaire cher ami c'est son pape
Des caricaturistes de culture chrétienne caricaturent la chrétienté pour des lecteurs eux-mêmes de culture chrétienne : il s'agit d'une affaire de famille.

Tu parle comme si les musulmans vivent dans une forêt (des animeaux) non cher ami nous sommes certes des peuples opprimés par des dirigeants fixés à vie sur leurs chaises par la CIA mais personne dans ce monde ne pourra nier notre savoir faire dans tout les domaines.

Il y a tant de choses à dénoncer dans l'islamisme (et pas l'islam) -et je crois que nous sommes bien placés pour en avoir payé le prix fort-, que l'on peut caricaturer à souhait des Ben Laden, Zarquaoui, et un tas d'autres chefs terroristes qui ont fait tant de mal à l'humanité, sans avoir besoin de toucher à la personne d'un prophète que les Musulmans considèrent comme un homme, un simple mortel, mais qu'ils ne veulent pas voir traîner dans les affaires sordides des règlements de compte civilisationnels actuels! :wink:

La tolérance, ce n'est pas un acte à sens unique...cher jeeecy Image not found or type unknown

Par **Laurent**, le **04/02/2006** à **23:03**

(oups trop tard, ce post suivait celui de Mathou^^)

En plus je ne suis pas d'accord avec ces propos...

[quote:2ld5dwc2] "La liberté se termine là ou commence celle de l'autre..."[/quote:2ld5dwc2]

Et bien justement! La seule limite à la liberté de la presse, c'est la diffamation. Les caricaturistes ont d'ailleurs toujours été très libres, du fait qu'ils ne font pas franchement dans le premier degré... J'ai beaucoup de mal à percevoir comment un tribunal pourrait condamner un caricaturiste pour diffamation alors qu'il ne prêtant absolument pas livrer une information... Incitation à la haine raciale ou à la violence ? Faut chercher loin...

Je ne sais pas par quel moyen les avocats des personnes hostiles à ces caricatures (qui ne regroupent pas que les musulmans, mais toutes les religions monothéistes...) mais je ne vois

pas d'autres moyens...

Mais je me contenterai de répondre à votre formule générale par un autre grand principe : « tout ce qui n'est pas interdit est autorisé ». Ces caricatures semblent autorisées par les lois de la République, et il est hors de question que je me soumette à des règles religieuses. Je respecte les croyances, et personnellement je n'aurais pas fait de dessins tels que ceux-ci, mais si quelqu'un a envie de faire part de son opinion il a le droit de le faire. La provocation du dessinateur n'avait rien de gratuite je pense...

Je retournerai même le premier principe :

[quote:2ld5dwc2] "La liberté se termine là où commence celle de l'autre..."[/quote:2ld5dwc2]

La liberté d'expression ne vous empêche pas de croire en Dieu, elle ne porte pas atteinte à la liberté religieuse ! Par contre au nom de votre liberté de religion vous voulez restreindre la liberté d'expression...

Par **simoclerc**, le **04/02/2006** à **23:04**

non ma chere mathou je suis pas iskandar mais j'ai les même idées que lui j'ai emprunté sa langue pour faire taire une ptite bande de racistes des sionistes qui se portent pour des dieux sur terre des vampires qui vivent en suçant le sang des autres en fabriquant des guerres partout dans le monde.

non ma chere Iskandar est un ami intime et c'est lui qui a edité le message en mes lieu et place parce qu'il a été choqué des propos avancé par notre ami jeeecy

[u:biiz8fo3]donc diplomatiquement je leur dirai merde [/u:biiz8fo3]

ce sont les propos d'une personne cultivée un JURISTE je crois pas.

Par **Talion**, le **04/02/2006** à **23:57**

Je suis souvent le premier à dire que les actes antisémites ne se limitent pas aux musulmans mais également aux catholique, juifs etc etc. Il n'y a pas plus de racisme anti-islam que de racisme anti-juif ou anti-chrétien.

Si je suis particulièrement attaché aux libertés fondamentales de par mon cursus universitaire autant que par mes aspirations professionnelles, je déplore cependant les caricatures en question. En effet, si certaines peuvent faire sourire (et je ne parle pas là de celle représentant le prophète avec une bombe), elles sont tout de même irrespectueuses envers

la foi musulmane. Et je suis catholique et politiquement à droite (j'ai tous les défauts quoi
). Image not found or ty

Certes on peut rire de tout et nous sommes en démocratie, mais chacun sait bien que la représentation du prophète est interdite depuis des siècles. Et si on trouve des musulmans qui fument, qui jouent aux jeux de hasard, qui sont infidèles ou qui boivent plus que de raison (comme tout autre être humain d'ailleurs), jamais un musulman ne représentera son prophète. Si la Bible avait interdit de représenter le Christ, je pense que nous nous serions élevés contre un quelconque périodique iranien qui l'aurait dessiné crucifié ou jouant la rock star. Néanmoins, je trouve dommage l'amalgame malheureux que certains ont fait, ne distinguant pas les auteurs des caricatures de ceux qui les ont diffusées uniquement à but informatif. Résultat : de la même manière qu'aux lendemains d'attentats tous les musulmans étaient devenus des cibles pour une partie de la population, les français sont aujourd'hui montrés du doigt par quelques fanatiques. Et si je ne tolère pas que l'on fasse un dessin du prophète, je ne saurai pardonner que l'on brûle mon drapeau sur la place publique.

Tout ceci montre néanmoins qu'il y a beaucoup de chemin à faire avant que les hommes ne s'entendent. De la Tour de Babel on nous a donné des langues différentes...à croire que cela ne suffisait pas pour nous opposer les uns aux autres et il a fallu que nous ayons des croyances différentes. Soyons clairs, pour les croyants de tout bord, celui que nous appelons Dieu ou Allah est la même et seule personne, nous lui montrons juste notre foi de manière différente.

Alors avant de crier sus aux douaniers de la liberté d'expression, occupons nous plutôt du sort des fanatiques.

Par **sam@41**, le **05/02/2006 à 00:28**

Soyons méthodiques, sur quels fondements certaines personnes se réclamant de l'islam réagissent-t-elles ainsi ?

Sur la parole divine ? Dieu étant affaire de foi, de coeur (au sens du coeur Pascalien) elle ne peut engager que celui qui s'en prévaut.

Sur le texte du Coran ? Quand bien même devraient-ils se fonder sur ce texte sacré il n'est nullement fait mention d'une quelconque interdiction de représentation du prophète, seul Dieu ne peut faire l'objet de représentation, et encore une fois ceci n'engage que les fidèles, le seul compte à rendre est au niveau de sa propre foi, de sa propre conscience religieuse (et pourquoi pas à cette force que l'on appelle Dieu) mais c'est tout.

En somme je pense que tout est affaire de conscience tant à l'égard de l'auteur des caricatures qu'à l'égard des destinataires libres de penser ce que bon leur semble mais la seule réaction acceptable ne peut se situer qu'au niveau du logos (+ clairement chacun se construit son propre cheminement intellectuel et la raison est sans doute l'arme la plus efficace).

Par **simoclerc**, le **05/02/2006 à 00:53**

cher jeeecy

mon grand père haj abdallah est mort pour la libération de la France, et toi tu viens aujourd'hui pour dire diplomatiquement à ses ptits fils MERDE, je me suis enregistré sur ce forum à la fois

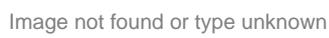
pour apprendre et pour nouer des relations amicales mais malheureusement j'ai trouvé des gens animés par la haine des ben jeeecy.

Tu sais jeeecy quelle est la difference entre toi et ben laden?

+ il est plus riche que toi
+ plus intelligent que toi
+ et plus courageux que toi
sinon tu as les mêmes idées que lui.

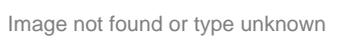
La tolérance c'est moi et toutes nos différences
Accepte ton prochain tel qu'il est avec c'qu'il a
Ton ignorance c'est d'juger qu'à travers tes références
En terme d'amour pas b'soin de contrat de loi ou de visa

:wink:

Merci 

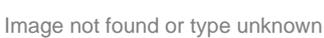
Par **mathou**, le **05/02/2006** à **01:31**

:)

Simoclerc je pense que tu t'emportes pour un malentendu, ou mal-lu 

Je comprends ce qu'a dit Jeeecy (" dire merde de façon diplomatique ") comme " ne pas laisser empiéter sur les lois des Etats " visés par ces vindictes, c'est-à-dire ne pas engager de sanctions telles que licenciements ou mesures publiques excessives sous la pression - en gros, répondre par des mesures civiles ou pénales uniquement. Et non pas viser précisément des personnes par ce terme.

Je pense également que certains sont plutôt excédés par ces faits, que " haineux ". Et qualifier de ben Jeeecy, c'est d'un goût un peu déplacé, non ? Quand bien même ce serait de

l'ironie 

Par **jeeecy**, le **05/02/2006** à **02:27**

[quote="simoclerc":1vsom8bq]non ma chere mathou je suis pas iskandar mais j'ai les même idées que lui j'ai emprunté sa langue pour faire taire une ptite bande de racistes des sionistes qui se portent pour des dieux sur terre des vampires qui vivent en suçant le sang des autres en fabriquant des guerres partout dans le monde.
non ma chere Iskandar est un ami intime et c'est lui qui a edité le message en mes lieu et

place parce qu'il a été choqué des propos avancé par notre ami jeeecy

[u:1vsom8bq]donc diplomatiquement je leur dirai merde [/u:1vsom8bq]

ce sont les propos d'une personne cultivée un JURISTE je crois pas.[/quote:1vsom8bq]
je dis que diplomatiquement je leur dirai merde car les pays arabes veulent des excuses des gouvernements

c'est vrai que c'est un peu fort, mais bruler des ambassades pour une caricature c'est encore pire car ce ne sont plus seulement des paroles

ce que je veux dire c'est que la liberté de la presse mais aussi la démocratie, la séparation religions/ploitique... est pour moi une des choses le plus important au monde

et donc se batailler a cause d'une caricature, ca me laisse perplexe...

on a l'impression que tout doit être fait pour les pays arabes, et ca ca m'horripile car il n'y a pas qu'eux sur Terre

en plus ils ne sont pas du tout les premiers à plaindre, je placerai l'Afrique bien avant eux

en effet ces pays ont tout l'argent qu'ils veulent pour évoluer, alors qu'en Afrique il n'y a rien sauf quelques pays (Maroc, Afrique du Sud, Algérie et encore...)

et pourquoi dans ces pays la tolérance est là alors que dans les pays du monde arabe, tout le monde se balade avec une kalachnokov à la main, brule des drapeaux... et ce en toute impunité????

il y a vraiment un monde à plusieurs vitesses (ca me rappelle un cours sur l'Europe ca...)

enfin bref je ne comprends pas pourquoi on en fait tout un tas, d'où ma réaction de dire merde à ceux qui ne sont pas contents, même si c'est vrai que ce n'est pas non plus la solution, j'en conviens

Par **jeeecy**, le **05/02/2006 à 02:40**

[quote="simoclerc":2jsiytlu]cher jeeecy

mon grand père haj abdallah est mort pour la libération de la France, et toi tu viens aujourd'hui pour dire diplomatiquement à ses ptits fils MERDE, je me suis enregistré sur ce forum à la fois pour apprendre et pour nouer des relations amicales mais malhereusement j'ai trouvé des gens animés par la haine des ben jeeecy.

Tu sais jeeecy quelle est la difference entre toi et ben laden?

- + il est plus riche que toi
- + plus intelligent que toi
- + et plus courageux que toi

sinon tu as les mêmes idées que lui.

La tolérance c'est moi et toutes nos différences
Accepte ton prochain tel qu'il est avec c'qu'il a
Ton ignorance c'est d'juger qu'à travers tes références
En terme d'amour pas b'soin de contrat de loi ou de visa

:wink:

Merci  [quote:2]siytlu]

oh la faut pas abuser non plus la

les attaques personnelles c'est gentil mais comment peux-tu m'attaquer comme cela alors que tu ne me connais pas?

tu dis plus haut que je n'agis pas comme un juriste, mais alors la que fais-tu??????

j'appelle cela de la diffamation

en plus tu interpretes mal mes propos

dire merde diplomatiquement signifie pour moi que les etats occidentaux ne doivent pas emettre de regrets au fait que des journaux independants aient publies ces caricatures

je veux bien etre gentil, plus con que Ben Laden, moins riche que lui.... mais je ne suis pas du tout comme lui

qui est un terroriste? qui tue des gens juste pour des convictions religieuses?, ce n'est certainement pas moi

au final c'est toi qui ne réagit pas comme un juriste puisque tu n'expliques en rien ta position, tu ne la fondes même pas sur un texte, même religieux qui explique que le prophete ne doit pas etre represente en image!!!

donc reviens sur ce forum quand ta tolérance aura repris le pas sur ta colère

et oui j'attends des excuses pour ce que tu as dit!!!! car cela est inadmissible de critiquer les gens comme cela

Par **jeeecy**, le **05/02/2006** à **03:00**

[quote="simoclerc":3ty8sop9]mon grand père haj abdallah est mort pour la libération de la France, et toi tu viens aujourd'hui pour dire diplomatiquement à ses ptits fils

MERDE[/quote:3ty8sop9]

où est le rapport?

Par de Rom, le 05/02/2006 à 04:34

Ca part un peu en grand n'importe quoi là... Simoclerc tu ne dis pas que des conneries mais tu en dis quand même des énormes ! Comparez Jeeecy (qui n'a pas forcément été très fin, je l'accorde) à Ben Laden sans arguments, assimiler ceux qui s'offusquent d'une telle escalade de violence à des sionnistes... faut que tu nous explique là...

Je ne sais pas si ca servira à grand chose, mais j'aimerais qu'on s'attarde à la source de toute cette polémique, avec un article à paraître aujourd'hui:

[quote:q4muw4hd]Vendredi 30 septembre 2005. Jyllands-Posten, quotidien conservateur et plus gros tirage du Danemark, publie en page trois de son cahier culture douze dessins d'une série intitulée "[i:q4muw4hd]Les visages de Mahomet[/i:q4muw4hd]", déclenchant une polémique devenue mondiale quatre mois plus tard.

Quelque temps avant cette première publication, un écrivain de gauche, connu pour ses positions tranchées sur certains groupes de musulmans fondamentalistes au Danemark, Kåre Bluitgen, s'était plaint, dans la presse, que personne n'osait illustrer son livre sur Mahomet destiné aux enfants, si ce n'est de façon anonyme. Le rédacteur en chef des pages culture de Jyllands-Posten, Flemming Rose, avait réagi à ces propos, décidant d'écrire à une association de dessinateurs et illustrateurs, travaillant pour la presse, l'édition, le théâtre...

"[i:q4muw4hd]Je leur ai demandé de dessiner Mahomet comme ils le voyaient, insiste M. Rose. Je ne leur ai en aucun cas demandé de faire une caricature ou de se moquer.[/i:q4muw4hd]" Sur les quarante membres de l'association, douze seulement ont répondu. Les dessins sont publiés ensemble sur une pleine page grand format. Tous ces dessinateurs ne sont pas particulièrement controversés, dans un pays qui place la liberté d'expression sur un tel piédestal qu'il permet même l'existence d'une radio et d'un mouvement ouvertement nazis, qui peuvent arborer la croix gammée.

Les douze dessins sont de facture différente. Poétique parfois, avec cet homme appuyé sur un bâton et tirant un âne, sur fond de coucher de soleil. Stylisé avec une étoile et un croissant qui s'encastrent dans un visage. Un autre montre un dessinateur inquiet qui cache le portrait de Mahomet qu'il est en train de tracer. L'un représente un Mahomet au ciel qui accueille d'un air désolé des musulmans, sans doute auteurs d'attentats-suicides, en leur disant qu'il n'y a malheureusement plus de vierges pour eux. Le plus controversé, en haut de la page, ne montre que la tête de Mahomet avec un turban en forme de bombe à la mèche allumée. Amalgame entre islam et terrorisme ? "[i:q4muw4hd]Il dit que des musulmans utilisent l'islam pour commettre des actes terroristes[/i:q4muw4hd]", pense plutôt Flemming Rose.

Deux dessinateurs, pas dupes de la commande qui leur a été passée, ont mis en scène l'écrivain qui se plaignait de ne pas trouver d'illustrateur, indiquant que, avec cette série, il se fait un bon coup de pub... En bas à gauche de la page, enfin, un dessin ne montre pas un vieil homme barbu mais un gamin s'appelant Mahomet, montrant ce qui est écrit en farsi sur un tableau d'école : "[i:q4muw4hd]Les journalistes de Jyllands-Posten sont un tas de provocateurs réactionnaires[/i:q4muw4hd]".

Une référence explicite au rôle qu'a pu avoir ce quotidien, ainsi que d'autres journaux danois, dans le durcissement du climat dans le pays, autour des immigrés musulmans, en adoptant

un ton très carré. Le dessinateur en question, Lars Refn, sera encore plus explicite dans un entretien donné deux semaines plus tard : "[i:q4muw4hd]Selon moi, le journal (Jyllands-Posten) voulait dès le départ uniquement provoquer.[/i:q4muw4hd]"

En accompagnement des dessins suivait un article de Flemming Rose. Il écrivait notamment : "[i:q4muw4hd]La société moderne et séculière est rejetée par quelques musulmans. Ils exigent une position particulière quand ils insistent pour une prise de considération spéciale de leur propre sentiment religieux. Ce n'est pas conciliable avec une démocratie séculière et la liberté d'expression où il faut être prêt à se faire mépriser, tourner en dérision, ridiculiser. Ce n'est certainement pas toujours très sympathique et agréable à voir, et cela ne signifie pas que les sentiments religieux doivent être ridiculisés à tout prix, mais ce n'est pas le plus important dans ce contexte.[/i:q4muw4hd]"

Pour Tøger Seidenfaden, directeur de la rédaction du quotidien Politiken, ce passage de l'article de son confrère indique clairement la volonté de provoquer, bien plus que celle de défendre la liberté d'expression. "[i:q4muw4hd]Ils ont cherché à offenser les musulmans et ils ont réussi leur coup, dit-il. Il y a volonté d'offenser, car c'est dans la logique présente de l'atmosphère politique au Danemark. La recette à succès, en politique et dans les médias, c'est de dire que le plus grand problème au Danemark, c'est l'intégration des minorités, et le plus grand groupe parmi eux est celui d'origine musulmane.[/i:q4muw4hd]"

"[i:q4muw4hd]Absurde, réplique M. Rose. Si j'avais vraiment voulu provoquer, j'aurais envoyé le jour même quatre reporters dans les associations musulmanes avec les dessins pour demander à des imams de les commenter. Nous n'avons pas fait de suivi durant des jours.[/i:q4muw4hd]" Toute l'affaire aurait encore pu en rester là. Les premiers temps après la publication des dessins, les réactions sont diffuses. Plusieurs milliers de musulmans manifestent, le 14 octobre à Copenhague, contre ces dessins considérés comme "provocants et arrogants". Le lendemain, un jeune homme de 17 ans est interpellé à Århus, une ville dans l'ouest du Danemark où se situe le siège du journal, pour avoir proféré des menaces de mort contre deux dessinateurs. On parle d'un jeune "psychologiquement instable".

Quelques jours plus tard, onze ambassadeurs de pays musulmans demandent à être reçus par le premier ministre, qui refuse, indiquant que cette affaire ne concerne que le journal. Ailleurs, le dialogue s'installe. Le 1er décembre, au cours d'une réunion confidentielle, huit dessinateurs et cinq représentants de la communauté musulmane se rencontrent. "La discussion était très bonne, et il n'était pas question d'excuses", se rappelle Mogens Blicher Bjerrgård, président de la Fédération des journalistes danois, qui assistait à la rencontre.

Tout bascule le lendemain. Au Pakistan, un groupuscule met à prix la tête des dessinateurs. Ces derniers prennent peur. Ils ne donnent plus d'interview. C'est aussi durant cette période, entre décembre et début janvier, que plusieurs délégations d'imams danois se rendent au Moyen-Orient pour mobiliser les institutions et Etats musulmans. Ils montrent les douze dessins, mais ils en montrent apparemment d'autres, d'une rare violence, mélangés avec ceux de Jyllands-Posten, comme l'a révélé le 12 janvier le journal Ekstra Bladet. L'un représente un Mahomet avec des cornes de diable tenant dans ses mains des petites filles. Le texte dit : "[i:q4muw4hd]Le Prophète pédophile Mahomet.[/i:q4muw4hd]" Un autre montre quelqu'un avec un masque de cochon et un texte disant : "[i:q4muw4hd]Voici le vrai visage de Mahomet.[/i:q4muw4hd]" La dernière montre un musulman faisant sa prière, avec, derrière lui, un chien essayant de le monter. Le texte dit : "[i:q4muw4hd]Voilà pourquoi les musulmans prient.[/i:q4muw4hd]" La police enquête sur l'origine de ces dessins, qui n'ont plus rien de satirique, et ont pu faire des ravages auprès des dignitaires religieux en Egypte ou dans les

pays du Golfe.

Aujourd'hui, le Danemark est complètement dépassé par cette affaire. Les dessinateurs sont anxieux, nerveux. Ils ont peur, certains plus que d'autres. Certains voudraient parler, s'expliquer, mais la police leur a conseillé de se taire et Jyllands-Posten leur impose le silence. "[i:q4muw4hd]Beaucoup se sentent mal, dit Mogens Blicher Bjerrgård, seul habilité à parler en leur nom. Mais à ma connaissance, aucun ne regrette son dessin[/i:q4muw4hd]".

Olivier Truc[/quote:q4muw4hd]

Source: [url=http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3214,36-737934@51-735567,0.html:q4muw4hd]Le Monde, 05.02.06[/url:q4muw4hd]

[b:q4muw4hd][url=http://permanent.nouvelobs.com/cgi/edition/aff_photo?cle=20060202.OBS4859&offset=1:q4muw4hd]les caricatures incriminées[/url:q4muw4hd][b:q4muw4hd]

Certains dessinateurs ont sans doute été trop loin, il en va de leur responsabilité ainsi de celle du média qui les publie. Mais comme le rappelais Jeeecy, les journaux sont indépendants, et on ne peut pas demander à un état de s'excuser à leur place ! Ces journaux doivent se remettre en cause ou non, chacun son opinion. Mais au nom de quel principe un état doit prendre des responsabilités qui ne lui reviennent pas ? Ca fait bien longtemps en Europe que les états ont cessé de contrôler la presse... et heureusement.[/url][/url]

Par **simoclerc**, le **05/02/2006** à **17:08**

cher jeeecy

Je vous demande pardon cher ami et je retire mes propos à votre égard, ce que je veux dire c'est que certains d'entre vous parlent uniquement de liberté d'expression alors qu'il faut légalement trancher entre liberté d'expression et respect des croyances, vous évaluez ces caricatures comme une liberté d'expression mais pour un musulman c'est un message d'irrespect militant. Je serais content si mathou (qui voit dans un licenciement une sanction injuste) me répond combien d'arabes ont tué la barbarie occidentale, les dix ans d'embargo sur l'Irak étaient-elles une sanction appropriée (2 millions d'enfants ont trouvé la mort)

Mortalité infantile en Irak pendant l'embargo: 92 sur 1000 ; Moins de 5 ans 7 500 par mois.
Plus de 5 ans : 9000 par mois.

voilà cher jeeecy l'une des causes directes du terrorisme islamiste (et non islamique) la séparation entre la politique et la religion n'a rien à avoir avec le problème
[u:kwe10gax][i:kwe10gax]L'ISLAMISME EST UNE SEMENCE DE
L'IMPÉRIALISME[/i:kwe10gax] [/u:kwe10gax]

Toute remise en cause des croyances quel qu'en soit le motif, même bienveillant, est donc vécue comme une agression, voire un viol de la conscience de qui y adhère. Le respect d'un homme se confond donc avec celui de ses croyances et si celui-là est un devoir moral universel, cette universalité concerne aussi bien les croyances pour en faire du respect des

un devoir moral tout aussi absolu; en cela toutes les croyances sont moralement respectables.

MERCI pour vous tous et mes excuses pour jeeecy

[img:kwe10gax]http://img471.imageshack.us/img471/5909/najjali161xd.gif[/img:kwe10gax]

Par **mathou**, le **05/02/2006** à **19:58**

[quote="simoclerc":jhna59pv]Je serais content si mathou (qui voit dans un licenciement une sanction injuste) me repond combien d'arabe a tué la barbarie occidentale , les dix ans d'ambargo sur l'irak etait elle une sanction appropriée (2 million enfants ont trouvé la mort)[/quote:jhna59pv]

Non, je pourrais seulement parler des conséquences du coup d'Etat de 84 au Cameroun, ou du nombre de morts pendant Hugo en 89, ou des émeutes de 2004, parce qu'on y était et que je n'aurais pas peur de me tromper.

Pour répondre à ta parenthèse, licencier un dessinateur sous la pression des manifestants ne serait pas injuste mais inapproprié. Je comprends que ces images soulèvent la colère, parce que je respecte la foi et les croyances qui existent, parce que je peux comprendre que l'on se sente agressé et sous la coupe d'un impérialisme. Mais on ne défend pas sa foi et le respect de ses croyances en violant une ambassade, en l'incendiant, ou en menaçant de mort. En quoi ces réactions seraient bénéfiques pour les habitants des pays offensés qui n'y participent pas ? Ce sont ces moyens que je trouve excessifs : en Afrique du sud, c'est un tribunal qui a permis le retrait des caricatures offensantes.

Par **Pisistrate**, le **07/02/2006** à **00:40**

...

Par **vins2050**, le **07/02/2006** à **12:57**

Je prône la liberté d'expression et ces caricatures ont le droit d'être diffusées ce que je trouve stupide est de les publier maintenant connaissant le contexte actuel et sachant que ça allait faire un scandale en fait l'auteur n'y est pour rien mais une fois de plus les médias se mêlent de ce qu'il ne sont pas capables de contrôler.

Alors merci les réalisateurs de n'avoir pensés qu'à votre audimat et toute mes condoléances pour les victimes (qu'ils y a eu et qu'il y aura ...)

[size=75:ebq8slzc]bande de ***[/size:ebq8slzc]

De plus ce genre de caricature se trouvent en nombre important sur le net et ça ne fait pas scandale (il y en a des bien pires)

Mais ça a donné un prétexte aux radicaux pour motiver leurs troupes et les lancer contre nous

...

saurons-nous les arreter à temps???

Par **simoclerc**, le **07/02/2006** à **14:10**

Je ne suis pas un extrémiste pourtant ces caricatures m'ont offensé, pour un musulman la représentation de son prophète est inadmissible même si elle est faite de manière respectueuse, je n'arrive pas à comprendre que des gens qui se disent très civilisés, organisent une compétition pour les meilleurs caricatures humiliantes de notre prophète c'est une provocation gratuite et humiliante. certes je suis contre la réaction naïve de certains musulmans mais ce qui est étonnant c'est que le journal Danois à présenter ses excuses une fois les marchandises danoises boycottées dans le monde islamique, par conséquent je peux en déduire que la devise des occidentaux n'est pas la liberté (la liberté d'expression) mais l'argent.

Ce que je veux dire mes frères c'est que humilié des peuples pour rigoler est un comportement inadmissible.

et en réponse à vins qui se demande s'il y a moyen pour arrêter les radicaux? je dis non car tout simplement l'islamisme est la semence de l'imperialisme

[http://www.pentagonstrike.co.uk/pentago ... #Preloader](http://www.pentagonstrike.co.uk/pentago...#Preloader)

:wink:

Image not found or type unknown

Par **simoclerc**, le **07/02/2006** à **16:56**

je vous prie de bien vouloir jeter un coup d'oeil sur le lien ci dessus et me répondre honnêtement, surtout mon ami jeeecy que j respecte beaucoup et a qui je dois des excuses .

Merci

Par **jeeecy**, le **07/02/2006** à **20:22**

je connaissais déjà ce lien, il n'est pas nouveau mais je ne vois pas trop le rapport avec les caricatures

avec l'extrémisme il y a un rapport mais les tours du world trade center ont bien été détruites par des avions de ligne

alors oui tout le monde a dit que pour le pentagone c'est bizarre ce qui s'est passé, mais pour les 2 tours il n'y a pas de polémique...

Par **Pisistrate**, le **07/02/2006** à **21:19**

...

Par **jeeecy**, le **07/02/2006** à **21:32**

[quote="simoclerc":1tdqImzc]Ce que je veux dire mes frères c'est que humilié des peuples pour rigoler est un comportement inadmissible.
et en reponse à vins qui se demande s'il y a moyen pour arrêter les radicaux? je dis non car tout simplement l'islamisme est la semence de l'imperialisme

[http://www.pentagonstrike.co.uk/pentago ... #Preloader](http://www.pentagonstrike.co.uk/pentago...#Preloader)

:wink:

Image not found [quote:1tdqImzc]

alors d'une part ce ne sont pas les peuples qui ont ete soit-disant humilies mais les musulmans

ensuite sur tous les musulmans de terre, heureusement que la grande majorité ne sont pas extrémistes

enfin je ne vois toujours pas ce qu'il y a de si choquant à vos yeux, sachant que vous devez bien faire les mêmes dessins sur le pape ou d'autres chefs religieux dans vos journaux, non?

en plus si les caricatures ne visaient que l'islam, alors la effectivement ca pourrait etre choquant, mais tout le monde passe par ses caricatures, que ce soit des religieux, des politiciens, des hommes de tous les jours...

en fait on arrive aux memes solutions que pour l'affaire dite du foulard islamique

on est dans un pays de libertés contrôlées par des lois avec une séparation du politique et du religieux, c'est tout

maintenant si les musulmans ne l'acceptent pas, pourquoi viennent-ils dans nos pays?

tu parles du fait que les occidentaux cherchent avant tout à se faire de l'argent, mais que viennent faire tous les orientaux chez nous, si ce n'est gagner plus d'argent que ce qu'ils peuvent en gagner dans leurs pays d'origine?

donc s'ils ne sont pas contents du sort qu'ils ont dans les pays occidentaux, où ils sont libres de pratiquer leur religion, d'exprimer leurs idées (ce qu'ils peuvent rarement faire dans leurs pays d'origine...) et où ils sont acceptés par la population "locale" dès lors qu'ils ont la volonté de s'intégrer, qu'ils retournent dans leurs pays d'origine

ce n'est pas nous qui sommes allés les chercher...

Par **simoclerc**, le **09/02/2006** à **02:25**

Mon ami jeeecy

Parlons alors de mon pays cette terre de l'islam qui a enseigné les principes de la tolérance à l'occident pendant le début du 20^{ème} siècle

1- En 1492, fuyant l'extermination menée par Isabelle la Catholique, 150.000 juifs espagnols furent accueillis au Maroc, où ils jouirent du statut de "dhimmi" (ou juif protégé).

2- Lorsque les autorités de Vichy avaient essayé, durant la dernière guerre, d'imposer l'étoile jaune et d'autres mesures discriminatoires aux juifs marocains, le MAROC refusa les demandes des autorités d'occupation. Jamais il ne remit en question l'oussaya, ou le devoir de protéger la minorité juive.

3- En ce qui concerne les Chrétiens, Le Maroc a accompli un geste qui n'était pas seulement un symbole: il admit à l'Académie Royale un dignitaire du Vatican, Monseigneur Norbert Calmels, et après sa mort, le Cardinal africain Bernardin Gantin. Aujourd'hui, le clergé catholique, quoique réduit, est non seulement libre d'exercer son culte, mais est également rétribué par les pouvoirs publics.

4- Le 19 août 1985, au stade de Casablanca, le chef de la chrétienté s'adressa à 80.000 jeunes marocains disant: "Chrétiens et Musulmans ont beaucoup de choses en commun, en tant que croyants et en tant qu'hommes...dans le passé, nous nous sommes mal compris, nous nous sommes souvent opposés, et nous avons dépensés beaucoup trop d'énergie dans des querelles et dans des guerres. Je crois au fait que Dieu nous pousse aujourd'hui à changer nos vieilles méthodes".

Revenons au sujet des caricatures, il ya une chose que tu ne sais pas et j'aimerais bien que tu fasse une ptite recherche à son effet il est formellement interdit en Islam de représenté non seulement sidna Mohamed SAAWS mais également Jesus et Moïse et tous les autres prophètes.

Et quand je parle sur la possibilité pour les musulmans d'exercer des pressions économiques je ne parle pas des Magrebins mais des pays de golf ou des milliers d'occidentaux travaillent et personnellement je ne crois pas que des ressortissants des pays de golf viennent travailler en europe Tu crois toi que la France est plus riche que les Emirates arabes unis ou Qatar ou l'Arabie Saoudite non cher ami.

Enfin j'aimerais bien te citer ce que le general Français Pierre Loti a dit (dans son ouvrage "Au Maroc") Lorsque ton pays occupait le mien

"Oh, Maroc sombre, reste, bien longtemps encore, muré, impénétrable aux choses nouvelles, tourne bien le dos à l'Europe et mobilise toi dans les choses passées".
Heureusement, son incantation ne se réalisa jamais. En fait, tout au long de l'histoire, les portes du Maroc ne se sont jamais fermées.

Loin de notre sujet, tu crois que la France pouvait gagner la coupe du Monde sans ZIZOU?

cher ami si des marocains viennent travailler chez vous c'est parce que la France a occupé leur pays pendant un demi siècle et après l'indépendance les services secrets français avec bien sûr la collaboration de notre régime totalitaire de l'époque ont assassiné Medi ben baraka un grand militant pour la liberté dans mon pays.

Mon ami jeeecy j'espère vraiment gagner ton amitié et surtout ne me juge pas sur la base de ma race ou de mes croyances.

Merci

Par **de Rom**, le **09/02/2006** à **10:58**

Là je pense que du côté de Jeeecy, comme de celui de Simoclerc on frole le hors sujet... On ne parle pas ici d'immigration, les musulmans qui ont réagi à ces caricatures ne viennent pas forcément dans nos pays... Et on ne va pas revenir sur une quelconque légitimité d'être en France ou en Europe, ni même encore sur la nationalité française de beaucoup de gens d'origine Marocaine, Algérienne ou autre... Ou même de débattre pour savoir si les musulmans sont gentils ou méchants...

Ce qui nous intéresse là, c'est les caricatures de Mahomet en elles-mêmes, ainsi que la réaction qu'elles ont suscitée partout dans le monde, et plus précisément dans les pays dits "musulmans". Mais aussi de débattre de la légitimité ou non des dessinateurs et des médias diffuseurs d'une part, et de ceux qui se plaignent de ces dessins d'autre part.

Je pense qu'on sera ici tous d'accord pour dire que les violences dans les ambassades sont plus que démesurées en réponse à des dessins. Ces actions sont condamnables, et énormément de personnes profitent d'un prétexte pour aller casser un peu de l'occidental.

J'aimerais revenir sur un point:

[quote="simoclerc":lktxsrv][...]

Revenons au sujet des caricatures, il y a une chose que tu ne sais pas et j'aimerais bien que tu fasses une petite recherche à son effet il est formellement interdit en Islam de représenter non seulement sidna Mohamed SAAWS mais également Jésus et Moïse et tous les autres prophètes.

[...]/[quote:lktxsrv]

Ca on le sait, enfin on est tous sensés le savoir puisque c'est dans le programme de 5ème au collège. La représentation d'Allah ou du prophète est interdite en Islam, même si c'est de manière respectueuse... Mais pourquoi? Tu ne vas pas me répondre "parce que c'est comme ça", ce serait un peu juste... de plus pourquoi en tant que chrétiens, devrait-on se conforter aux règles de l'Islam? Si on suit ton raisonnement on ne doit plus manger de porc non plus? (Et pour la blague, même moi étant chrétien, je trouve absurde de devoir manger du poisson le vendredi, d'aller à la messe le dimanche, ou encore de ne pas "consommer" avant le mariage...) Il y a dans les religions des choses absurdes que malheureusement beaucoup trop de gens suivent sans se poser de questions...

Ce qui est critiquable dans cette histoire c'est la provocation gratuite, volontaire et irrespectueuse de quelques uns de ces dessins (pas tous). Comme je le disais dans mon premier message, la liberté d'expression doit parfois s'autocensurer et placer des limites... ce n'est plus une histoire de liberté mais simplement une histoire de respect. Après une fois que ces caricatures ont été publiées par la journal danois, et qu'elle ont provoqué la polémique qu'on connaît, je trouve normal qu'elle aient été relayées par la presse internationale... non pas pour en rajouter une couche mais simplement pour que chacun se fasse sa propre idée.

Par **Yann**, le **09/02/2006** à **13:55**

Dans un pays démocratique, la liberté d'expression doit rester la règle. De même, il est parfaitement possible pour une personne qui s'est sentie insultée d'agir en justice [u:rjik1roa]par la suite[/u:rjik1roa] et ainsi obtenir réparation du préjudice subit. L'Eglise de France le fait régulièrement: contre des films, contre des pubs,... C'est ainsi selon moi que se règlent les conflits dans un pays démocratique: devant les tribunaux et pas dans la rue ni dans par les incendies (pour ne pas dire civilisé, mais là ça n'engage que moi) et encore moins en réclamant une fatwa!

De même, je ne comprends pas pourquoi on attaque l'Etat? Les dessins sont le fait de personnes privées, en quoi l'Etat devrait-il endosser la responsabilité d'un tel acte? Mais c'est peut-être une logique de juriste uniquement.

Quoiqu'il en soit, les journaux danois à l'origine de la crise viennent de s'excuser publiquement. Espérons que ceci mettra un terme à cette polémique.

Par **de Rom**, le **09/02/2006** à **17:02**

Oui tu a complètement raison sur la liberté d'expression... seulement le problème ne concerne pas seulement la France, et dans une généralité les pays démocratiques. Il est devenu d'ordre mondial... et englobe également tout le reste. Aussi certaines personnes n'ont pas la logique qui est la notre et, déçu de la justice anecdotique de leur pays préfèrent régler eux même leurs comptes. Enfin je dis ca mais ce n'est pas être français qui coupe l'envie de régler soi même ses comptes...

Les musulmans se sont insurgé que la réaction des états se limite à un appel au calme et à la responsabilité. Ils auraient voulu que l'état punisse les journaux ou les auteurs des dessins, ce qui se serait passé si ces caricature avaient été faites dans des pays musulmans, et diffusées par des journaux de ces pays.

Eux ils ne conçoivent pas qu'on agisse ainsi, et inversement pour nous. C'est une affaire de cultures différentes, ca peut paraitre barbare pour certains et normal pour d'autres. Nous aimerions que le monde entier agisse comme nous, et pareil pour eux... c'est un cercle vicieux qui risque malheureusement de durer encore pas mal de temps... Et de s'empirer par

ces temps... Image not found or type unknown

Par **simoclerc**, le **09/02/2006** à **22:59**

mes amis

Je suis d'accord avec vous que la liberté d'expression telle qu'elle est mise en oeuvre dans les pays occidentaux est inadmissible chez nous et ces caricatures sont l'exemple de l'hypocrisie et la duplicité de l'occident qui à travers l'histoire a adopté la politique des deux mesures je vous cite quelques exemple

Le philosophe français Roger GARAUDY, poursuivi en justice pour avoir écrit un livre contestant l'holocauste.

L'humoriste noir Dieudonné qui a été poursuivi pour antisémitisme pour un sketch lors de l'émission (on ne peut pas plaire à tout le monde).

Daniel Mermet, animateur et producteur de l'émission quotidienne "Là-bas si j'y suis" assigné pour "incitation à la haine raciale".

Je crois que la liberté d'expression qui fait partie des droits de l'homme s'arrête pour l'occident chez les juifs mais pas chez le 1,4 MILLIARD de musulmans.

Pour nous l'interdiction de représenter le christ même de manière respectueuse est motivée par une règle morale qui est le respect des croyances d'autrui une règle plus noble que celle de la liberté d'expression.

Il y a quelques années lorsque l'on a passé un film dans un cinéma de Saint Michel à Paris dans lequel on avait dénaturé le Christ, une bombe a explosé faisant des morts.

En tant que juriste je vous recommande de lire et relire la loi Gayssot cette loi qui est mise en oeuvre dans votre pays chaque fois que les juifs sont attaqués mais qui est oubliée et ignorée lorsque les musulmans sont humiliés.

Je pense qu'un vrai juriste est celui qui cherche à concilier les intérêts mis en causes dans un rapport donné.

Merci

Par **Septen**, le **11/02/2006** à **16:02**

J'aimerais apporter ma maigre contribution a cet epineux sujet:

De ce que j'ai compris, il est interdit, dans la religion musulmane de représenter les prophètes tel que Mahomet. Il semblerait qu'il soit également interdit de représenter le Christ.

Dans les autres religions (chrétienne, juive pour ne citer que quelques principales), représenter son "chef spirituel" n'est pas interdit.

Un musulman s'offusque-t-il lorsqu'un chrétien représente le Christ ?

Je pense que non, ou alors mon ignorance a meconnue cet événement.

Pourtant il y a une interdiction.

Toutefois dans cet exemple, c'est une personne d'une autre religion qui a représenté un chef religieux.

Quelle est donc, pour un musulman, la différence entre le fait de connaître l'existence d'une représentation de Mahomet avec la connaissance d'une représentation du Christ ?

De mon point de vue que je revendique ici non juridique, il y aurait eu un problème si un musulman avait lui-même violé l'interdiction de représentation. Mais en l'occurrence, ceux qui ont violé cette interdiction n'étaient pas des musulmans et n'obéissaient donc pas à ce code religieux.

Pour moi la question de la représentation est ici réglée. Chacun se détermine ses propres lignes de conduite dans le respect des croyances de chacun et des lois propres à chaque pays.

Ce qui m'amène donc au deuxième point, à savoir la caricature. Outre l'aspect représentatif de la caricature, je pense que l'attaque perçue par cette communauté musulmane est surtout liée à l'aspect caricatural de cette représentation.

Si je comprend tout à fait qu'une caricature est beaucoup moins drôle lorsqu'on en est l'objet (ou qui vise ce à quoi nous attachons une grande importance), je pense toutefois que la liberté d'expression est un droit garanti qu'on ne peut contester.

Par de Rom, le 11/02/2006 à 18:21

Je pense que si ces caricatures n'attaquaient pas de manière si déterminée la religion musulmane, il n'y aurait pas eu une telle polémique. Si seules les caricatures "respectueuses" avaient été diffusées il n'y aurait pas eu de problèmes... Ce qui a fait réagir, c'est surtout celle de Mahomet avec une bombe sur le point d'exploser qui sort du turban.

Petit rappel:

[b:362xo04h][url=http://permanent.nouvelobs.com/cgi/edition/aff_photo?cle=20060202.OBS4859&offset=1]les caricatures incriminées[/url:362xo04h][b:362xo04h][url]

Par mathou, le 11/02/2006 à 20:39

Est-ce que vous avez entendu également que certains avaient pour exciter la colère montré la photo d'un homme barbu affublé d'un groin en plastique et d'un bandana... qui était en fait le champion national français d'imitation du cri de cochon, en disant que c'était de cette façon que les occidentaux voyaient Mahomet ?

Par **Pisistrate**, le **12/02/2006** à **16:44**

...

Par **de Rom**, le **12/02/2006** à **19:40**

Pour info, Charlie Hebdo, "la Mecque de la satire" à décidé d'entre remettre une couche. En sortant une édition spéciale "Pour défendre la liberté d'expression".

[quote:nrozw84s]En couverture, signé Cabu, un «Mahomet débordé par les intégristes» se plaint: «C'est dur d'être aimé par des cons.» Suivent 15 pages où figurent les caricatures danoises qui ont fait scandale dans le monde musulman et bien d'autres dessins maison.[/quote:nrozw84s]

La rédaction affirme que ce dessin est plein d'humour, et qu'il n'est pas offensant. Par ailleurs elle ajoute qu'elle a agit de manière responsable...

Je vous laisse lire la suite:

http://www.24heures.ch/vqhome/archives_..._on=ls.html

Par **simoclerc**, le **15/02/2006** à **05:14**

Mes amis aucun de vous n a une reponse relativement à la loi Gayssot toi vins tu sais ce que c'est la loi Gayssot !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **vins2050**, le **15/02/2006** à **12:45**

[quote="simoclerc":2ypwvscn]Mes amis aucun de vous n a une reponse relativement à la loi Gayssot toi vins tu sais ce que c'est la loi Gayssot !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!![/quote:2ypwvscn]

c'est de moi que vous parlez simoclerc (mon ami) ?

L'article 24bis
de la loi sur la liberté de la presse
dit « Loi Gayssot »

Le 1er juillet 1972 est adoptée une loi, dite loi Pleven, qui sanctionne la provocation à la haine ou à la discrimination, la diffamation et l'injure raciale.

Le 13 juillet 1990, cette loi est renforcée par une loi « tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe », adoptée par l'Assemblée nationale.

Cette loi porte sur des aménagements techniques du code pénal. Son apport principal réside dans l'ajout, après l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse d'un article 24 bis dont la forme est aujourd'hui la suivante:

« Art. 24 bis. (L. n. 90-615, 13 juill, 1990, art. 9). - Seront punis des peines prévues par le sixième alinéa de l'article 24 ceux qui auront contesté, par un des moyens énoncés à l'article 23, l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 et qui ont été commis soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle en application de l'article 9 dudit statut, soit par une personne reconnue coupable de tels crimes par une juridiction française ou internationale;[...] »

C'est cet article-là qu'on désigne communément par « Loi Gayssot ». Il n'y a aucune ambiguïté sur ce à quoi il se rapporte: la contestation des crimes contre l'humanité « tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 ». Les crimes contre l'humanité sont définis dans l'alinéa c (l'alinéa b définit les crimes de guerre) de l'article 6. Voici cet alinéa:

« c) Les crimes contre l'Humanité: c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du Tribunal, ou en liaison avec ce crime. »

Ce que l'on désigne communément par « négationnisme », à savoir la contestation de l'ampleur ou de la réalité du génocide juif, tombe clairement sous le coup de cette loi. Par contre la loi Gayssot n'interdit en aucun cas l'étude de l'histoire du génocide, ni la réflexion. Elle ne sanctionne que l'expression publique d'un discours niant la réalité du génocide. Point barre. Ceux qui racontent autre chose racontent n'importe quoi. Michel Troper écrit:

« Il faut souligner avant tout que la loi Gayssot punit l'opinion négationniste ou même toute expression de cette opinion. Cette expression ne constitue un délit que si elle est faite par l'un des moyens énumérés dans la loi, c'est-à-dire dans l'espace public. En d'autres termes, c'est seulement la diffusion de cette opinion qui est punie, parce que, plus qu'une opinion, elle est alors un acte susceptible de produire des effets indésirables. » (Michel Troper, « La loi Gayssot et la constitution », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 54(6), novembre-décembre 1999, p. 1253)

Il est clair aussi que la diffamation ou l'incitation à la haine raciale ne relève pas de cet article. S'ils sont contraires à la loi, c'est grâce à la loi Pleven, et non à la loi Gayssot. Il est donc parfaitement faux de prétendre que les discours racistes sont interdits par la loi Gayssot. Seuls les discours négationnistes le sont.

D'autre part, seuls les actes qui répondent à la définition de crimes contre l'humanité telle que donnée ci-dessus tombent sous le coup de la Loi Gayssot. Ainsi, il serait erroné de dire que Nuremberg ne peut être contesté à cause de la loi Gayssot...

Ceux qui prétendent, par exemple, que le massacre de Katyn (perpétré par les Soviétiques mais figurant dans l'acte d'accusation du procès de Nuremberg à la charge des accusés) est concerné par cet article sont des menteurs ou des incompetents. Katyn ne relève juridiquement pas des crimes visés par l'article 24 bis, et ce pour deux raisons:

1. Katyn ne relève pas, au sens strict du statut, des crimes contre l'humanité. En effet, tout ce qui relève du meurtre des prisonniers de guerre (entendez par là, des soldats prisonniers de guerre) relève de l'alinéa b de l'article 6, c'est-à-dire des crimes de guerre. Katyn apparaît bien dans le chef d'accusation n°3, « crimes de guerre », qui fait explicitement référence au « Statut, article 6, spécialement 6, b) »

2. Même si Katyn avait figuré dans l'acte d'accusation dans le chef d'accusation des crimes contre l'humanité, dans la mesure où les accusés ne furent pas condamnés pour Katyn, Katyn ne relèverait pas de l'article 24bis.

j'apporte l'attention sur ceci :

[size=125:2ypwvscn]Il est clair aussi que la diffamation ou l'incitation à la haine raciale ne relève pas de cet article. S'ils sont contraires à la loi, c'est grâce à la loi Pleven, et non à la loi Gayssot. Il est donc parfaitement faux de prétendre que les discours racistes sont interdits par la loi Gayssot. Seuls les discours négationnistes le sont.[/size:2ypwvscn]

j'ai aussi trouvé aussi ceci :

<http://www.alliancefr.com/actualite/ant ... ffaLP.html>

et un peu d'histoire sur la lutte des discriminations :

http://www.alterites.com/cache/center_d ... id_351.php

je ne sais pas si cela répond à vos questions mais en tout cas cela redefini bien le contexte législatif sur les libertés d'expressions et liberté de la presse.

Vins2050

Par **simoclerc**, le **19/02/2006** à **23:09**

vins mon ami

cette maudite loi ne constitue pas une entrave à la liberté d'expression elle a permis de poursuivre un certain nombre de journalistes qui ont osés dire leur opinion à propos des sionistes. je me demande alors ou passe cette maudite liberté dont vous parlé lorsque le sionisme est mis en cause.

Par **de Rom**, le **20/02/2006** à **04:30**

Où est le rapport entre le sionnisme et les caricatures de Mahomet?

Par **Deckard**, le **20/02/2006 à 16:46**

[quote:1p5kibq3]maudite liberté[/quote:1p5kibq3]

...(pour ne citer que ça)...

Je ne comprends même pas comment le débat peut exister avec un mec qui se plaint d'un manque de respect alors qu'il crache sans discontinuer sur deux siècles de pensée

occidentale. Image not found or type unknown

Par **simoclerc**, le **20/02/2006 à 19:49**

de Rom je te parle de la Loi Gayssot ta reponse prouve que tu n'a même pas fait une petite recherche a cet effet ce que je te demande c'est

la loi Gayssot ne constitue -t-elle pas une entrave à la liberté d'expression? dans quels cas?

Par **simoclerc**, le **20/02/2006 à 20:40**

citation

[color=darkred:2e3tgsgu]...(pour ne citer que ça)...

Je ne comprends même pas comment le débat peut exister avec un mec qui se plaint d'un manque de respect alors qu'il crache sans discontinuer sur deux siècles de pensée occidentale. [/color:2e3tgsgu]

je n'ai manqué le respect à personne je discute tout simplement et je t'invite aussi à discuter. Je cherche simplement à démontrer que la liberté d'expression doit avoir des limites comme d'ailleurs toutes les autres libertés? pourquoi dans ton pays on met en oeuvre la Loi Gayssot chaque fois que l'histoire recente des juifs est mise en cause et la liberté d'expression disparaît ? pourquoi un historien britannique David Irving a été condamné aujourd'hui à Vienne à une peine de trois ans d'emprisonnement pour négationnisme? pourquoi humilier les musulmans et insulter leurs croyances et justifier l'humiliation et la defendre par le biais de la liberté d'expression? .

Je n'ai jamais craché sur tes valeurs ma culture ne me permet pas de toucher a tes valeurs culturelles ou religieuses.

on parle des caricatures et vous dites qu'il est inadmissible de presenter des excuses aux musulmans car la sacro sainte liberté d'expression doit être observée en contrepartie je te demande en ta qualité de juriste encore une fois de me dire ou passe la liberté d'expression lorsque les valeurs des juifs sont mises en causes (mise en oeuvre de la loi Gayssot pour protéger les valeurs des juifs) pourquoi la politique des deux mesures?

Merci[/color]

Par **Deckard**, le **20/02/2006** à **21:51**

[quote:2vf7berr]Les occidentaux n'ont plus à se voiler la face et doivent assumer leurs responsabilités. (...) Il revient justement aux politiciens occidentaux de retrouver le bon sens (...) L'hypocrisie n'a que trop duré (...)

(...)ces caricatures sont l'exemple de l'hypocrisie et la duplicité de l'occident(...)

(...)barbarie occidentale(...)[/quote:2vf7berr]

Ouais, ouais, tu ne manques de respect à personne, mais pour toi l'occidental moyen est un barbare hypocrite, responsable de toutes les misères du monde, dirigé par des politiciens déboussolés et de mèche avec le complot juif par la mise en oeuvre de loi telles que Gayssot. Une belle caricature, en somme.

...mais attendez...

Ne serais-je pas en train de souffrir une vision de ma civilisation grossièrement déformée ? Au secours, au meurtre, à l'assassin, je vais défiler dans la rue, tenter des procès pour incitation à la haine raciale. Ridicule, isn't it ? Bah ouais, car ce n'était sans doute pas la ton intention première (enfin je crois).

Comme tu le disais si bien :

[quote:2vf7berr]La tolérance, ce n'est pas un acte à sens unique[/quote:2vf7berr]
En effet. Nous autres Occidentaux n'avons, comme aucune autre civilisation, rien d'enfants de choeur ; toutefois, tous les cultes, toutes les "races" comme tu dis (mais il m'est, bien sur, inutile de rappeler que les races humaines n'existent pas, aussi reporterons-nous le défaut de ta smantique sur l'étourderie) sont représentés sur "nos terres" (n'as-tu d'ailleurs pas toi même parlé de la "société multiculturelle et multireligieuse telles que le sont devenus les pays occidentaux" ?), et nous n'entrevoyons aucune de leur pratique. Nous les [u:2vf7berr]tolérons[/u:2vf7berr], et voilà, le grand mot est lancé (du moins sur le principe, il existe certes des racistes, machin machin, mais ça nous n'y pouvons, et nous n'y pourrions jamais, rien). A toi à présent donc de tolérer nos valeurs occidentales, même si pour toi elles sont si viles ; car je cite :

[quote:2vf7berr]Pour nous l'interdiction de représenter le christ même de manière respectueuse est motivée par une règle morale qui est le respect des croyances d'autrui une règle plus noble que celle de la liberté d'expression. [/quote:2vf7berr]

Ah ouais ? Ben présente moi la grande échelle de nobilité des normes qui énonce le rapport de supériorité entre ces deux exemples ? Apprends, pour ta gouverne, que la liberté d'expression est la consécration de la philosophie des Lumières, jetée en 1874 à la face de Guillaume II par un des noms ayant le plus de son sceau marqué la philosophie occidentale, Kant, la décrivant comme le premier moyen de rationalisation de l'Etat, et donc comme le premier moyen d'aboutir à une société moderne e à l'abri des abus de pouvoir. Note toutefois que je ne parle pas de ta règle morale : elle a, certes, un fondement propre valant ce qu'il vaut, ni plus, ni moins, tout comme la notre. De plus, monsieur Simoclerc, n'oubliez pas que le simple fait de défiler dans la rue contre des caricatures est un emploi de la liberté

d'expression, comme de raconter sa vie sur un forum ou sur un blog.

Enfin, encore une fois je te citerai :

[quote:2vf7berr]"La liberté se termine là ou commence celle de l'autre...". [/quote:2vf7berr]
Quelle belle phrase dans la bouche d'un mec qui n'hésite pas à aller militer contre la liberté en vigueur dans un pays qui n'est pas le sien ! La liberté de ces messieurs était sans conteste de pouvoir librement publier ces caricatures, ce qui ne portait aucunement atteinte à quelconque liberté, aussi les musulmans doivent-ils respecter la liberté d'expression.

Pour finir, cesse de citer à tout bout de champ la loi Gayssot, elle ne s'applique pas ici. N'y voit pas la une trace de politique de "deux mesures" : en France, les lois générales et impersonnelles bannissent purement et simplement toute forme de racisme ; toutefois, certains s'en tiraient avec des propos révisionnistes, qui n'étaient pas couverts par les lois anti-discriminatoires (quoi de raciste dans le fait de dire qu'un fait historique n'a pas eu lieu ?), il a donc fallu édicter une loi spéciale pour cette forme là, afin d'étendre le champ légal.

Par **simoclerc**, le **21/02/2006** à **00:29**

[quote:1538ro2o][color=darkred:1538ro2o]Pour finir, cesse de citer à tout bout de champ la loi Gayssot, elle ne s'applique pas ici. N'y voit pas la une trace de politique de "deux mesures" : en France, les lois générales et impersonnelles bannissent purement et simplement toute forme de racisme ; toutefois, certains s'en tiraient avec des propos révisionnistes, qui n'étaient pas couverts par les lois anti-discriminatoires (quoi de raciste dans le fait de dire qu'un fait historique n'a pas eu lieu ?), il a donc fallu édicter une loi spéciale pour cette forme là, afin d'étendre le champ légal.[/color:1538ro2o][[/quote:1538ro2o]

[b:1538ro2o][u:1538ro2o]REVUE JEUNE RESISTANCE[/u:1538ro2o][b:1538ro2o]

De condamnations pénales en annulations de diplômes : l'affaire Plantin, ou les nouvelles méthodes du terrorisme intellectuel.

On sait qu'en Europe, et singulièrement en France, la liberté de penser, d'exprimer son opinion sur certaine période de l'histoire est interdite. La liberté de recherche historique est étroitement surveillée et la contestation de certains faits expose les contrevenants à des peines d'emprisonnement et d'amende et à de lourdes indemnités au bénéfice de parties civiles privilégiées.

Les affaires Faurisson et Roques, parmi d'autres, nous rappellent ce qu'il en coûte aux universitaires de refuser de « penser » au pas cadencé. Dans un article intitulé L'affaire Faurisson et la liberté d'expression, publié neuf ans avant la loi Gayssot du 13 juillet 1990, Maurice Bardèche écrivait : « Au moment où l'on lira ces lignes, le jugement de l'affaire Faurisson sera connu - ou reporté [...] Le professeur Robert Faurisson, molesté et empêché de faire son cours par des groupes de militants juifs, blâmé par ses collègues de l'Université de Lyon, est suspendu de ses fonctions [...] Tels sont les faits. Ils valent à Robert Faurisson trois procès actuellement en cours. L'un d'entre eux est un procès pénal sur plainte des organisations juives en vertu des lois qui protègent « certaines catégories d'habitants ». L'autre est une plainte d'un historien juif malmené par Faurisson. Le troisième, et le plus original, est un procès civil pour altération de la vérité historique. C'est ce troisième procès qui risque d'instaurer une jurisprudence dont les conséquences peuvent être graves et

dangereuses. Comme aucune loi ne protège présentement cette entité vague et difficile à définir juridiquement qu'on appelle « vérité historique », la partie civile qui introduit ce procès se plaint de « blessures morales » infligées par imprudence à une collectivité (le peuple juif) en s'appuyant sur les articles du code civil qui font peser une responsabilité sur un conducteur maladroit qui a renversé un cycliste [...] C'est ce règne, cette prééminence, cette sorte de dictature de l'histoire officielle que cherchent à instaurer, par le biais de cette instance civile, les associations ou « communautés » qui sont à l'origine de ce procès... » (Défense de l'Occident, n° 184 : juin - juillet 1981, p. 13).

En France, depuis la loi Gayssot, il n'est plus besoin de recourir aux articles du code civil puisque la vérité historique a été définie, et quiconque prétend réfléchir, parler et écrire est désormais traduit devant les tribunaux répressifs, héritiers des « faux monnayeurs » - selon la formule de Maurice Bardèche -, poussés à la roue par les ligues de vertu, les associations ou « communautés ».

Avec l'affaire Plantin, on a franchi récemment un pas supplémentaire vers l'encadrement de la liberté de pensée. Plus exactement, on a épousé les règles en vigueur dans le régime soviétique en posant le principe que tout déviant, condamné pénalement en vertu d'une loi - la loi Gayssot -, doit être relégué au rang d'Untermensch, en attendant la mort civile... C'est ainsi que M. Jean Plantin, après avoir été condamné par le juge correctionnel, a fait l'objet de différentes procédures administratives visant à l'annulation de ses diplômes universitaires : diplôme d'études approfondies en histoire et maîtrise d'histoire.

1er acte : la répression pénale.

Par deux arrêts du 21 juin 2000, la 7e chambre de la cour d'appel de Lyon a condamné M. Jean Plantin, en sa qualité de directeur de publication de la revue Akribeia, à diverses peines, amendes, dommages et intérêts en application de la loi du 16 juillet 1949 « sur les publications destinées à la jeunesse » et de l'article 24 bis ajouté par la loi du 13 juillet 1990 à celle du 29 juillet 1881 sur la « liberté de la presse ». Dans la première affaire, M. Plantin était poursuivi pour avoir effectué dans les trois premiers numéros de la revue Akribeia de la publicité en faveur de publications dangereuses pour la jeunesse : le prévenu a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis, 10 000 F d'amende, et à payer aux parties civiles (SOS - Racisme, L.I.C.R.A. Rhône-Alpes, B'nai B'rith - Loge Enfants d'Izieu) 30 000 F de dommages et intérêts et 24 000 F au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale ; a été ordonnée en outre la confiscation de deux ordinateurs saisis lors d'une perquisition effectuée le 14 janvier 1999. Dans la seconde affaire, M. Plantin était poursuivi, en application de la loi Gayssot, pour contestation de l'existence de crimes contre l'humanité, c'est-à-dire pour le contenu du numéro 4 de la revue Akribeia et plus particulièrement pour des articles de M. Mark Weber sur les camps de concentration de Buchenwald et de Bergen-Belsen et pour quatre notes de lecture : le prévenu a été condamné à une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis assortie d'une mise à l'épreuve durant trois ans avec interdiction d'éditer des ouvrages ou de travailler dans l'édition, à une peine de 30.000 F d'amende, et à payer à deux parties civiles dont SOS - Racisme la somme de 45 000 F de dommages et intérêts et de frais de procédure.

On aurait pu penser qu'après ces lourdes condamnations pénales prononcées le 21 juin 2000, l'affaire Plantin était terminée. C'était sans compter avec l'acharnement de l'association SOS - Racisme et de syndicats étudiants relayés par la presse, désireux d'obtenir l'annulation d'une part, du diplôme d'études approfondies d'histoire délivré par l'université Lumière Lyon 2

à M. Plantin en 1991 à l'issue de la soutenance de son mémoire intitulé : « Les épidémies de typhus exanthématique dans les camps de concentration nazis, 1933 - 1945 » et, d'autre part, du mémoire de maîtrise établi par l'intéressé en 1990 sur le thème : « Paul Rassinier (1906 - 1967) socialiste, pacifiste et révisionniste », maîtrise délivrée par l'université Jean Moulin Lyon 3.

2e acte : un D.E.A. d'histoire annulé... neuf ans après sa délivrance.

Par une requête enregistrée au greffe du tribunal administratif de Lyon le 25 juillet 2000, l'association SOS - Racisme, se prévalant de l'arrêt de la cour d'appel de Lyon ayant condamné M. Plantin pour contestation de l'existence de crimes contre l'humanité, sollicitait l'annulation d'une décision par laquelle le président de l'université Lumière Lyon 2 avait implicitement rejeté une demande tendant à l'ouverture d'une procédure d'annulation du diplôme de D.E.A., diplôme obtenu... neuf ans auparavant ! Une telle procédure administrative était à la fois abusive et choquante. Abusive puisque l'association SOS - Racisme dont l'objet social, aux termes de ses statuts, est « d'entreprendre toute action susceptible de résoudre les problèmes du racisme en particulier auprès de la jeunesse », n'a évidemment aucun intérêt pour agir et pour demander l'annulation d'un diplôme délivré à un ancien étudiant. Cette association ne dispose pas encore du pouvoir d'ordonner à un établissement universitaire d'ouvrir des procédures d'annulation de certains diplômes, de s'ériger en quelque sorte en comité d'épuration des productions universitaires, en tribunal d'exception habilité à tout moment à remettre en cause la validité des titres universitaires. L'action de l'association SOS - Racisme était par ailleurs choquante dès lors qu'elle prétendait remettre en cause le principe fondamental de la souveraineté du jury d'examen, étant précisé qu'aux termes de l'article L. 141-6 du code de l'éducation : « Le service public de l'enseignement supérieur est laïc et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique ».

La requête de l'association SOS - Racisme constituait en réalité une manipulation destinée à effrayer les instances universitaires - la peur est un ressort qui se révèle souvent efficace auprès des notables, universitaires ou non - sommées de prendre une décision grossièrement illégale. Cette procédure était l'aboutissement d'un montage de plusieurs mois, fait d'articles de presse et de déclarations de syndicats violemment hostiles à M. Plantin et ayant déjà provoqué la démission de deux professeurs à la suite d'une campagne de délation acharnée. En attaquant une décision de l'université Lumière Lyon 2 refusant d'obéir à ses injonctions, l'association SOS - Racisme maintenait une pression de tous les instants sur le président de ladite université, M. Bruno Gelas, accusé de vouloir « étouffer une affaire ». Après avoir paru résister un temps aux remontrances des organisations dites antiracistes, après avoir lancé de Montréal le 3 octobre 2000 à l'adresse des personnels de l'université Lyon 2, une invitation à ne pas « s'inscrire dans des procédures de sinistre mémoire commanditées par un pouvoir ou une idéologie », M. Bruno Gelas allait à Canossa deux mois plus tard et abdiquait son autorité le 7 décembre 2000 en annulant « la délibération du jury de soutenance du mémoire du diplôme d'études approfondies d'histoire concernant Jean Plantin, en date du 9 juillet 1991 ».

3e acte : une maîtrise d'histoire revisitée... onze ans après.

Après cette victoire sans précédent dans les annales universitaires - l'annulation du diplôme

d'un ancien étudiant, conséquence d'une condamnation pénale d'un éditeur -, les associations ou « communautés », pour reprendre l'expression de Maurice Bardèche, dirigeaient leurs attaques sur l'université Jean Moulin Lyon 3 sommée d'annuler le mémoire de maîtrise d'histoire auquel un jury souverain avait attribué en juin 1990 la mention « très bien ». A la fin de l'année 2000, les « historiens de l'université Jean Moulin » décidaient qu'ils ne pouvaient « rester plus longtemps silencieux » et soutenaient « une éventuelle démarche du jury visant à obtenir l'annulation du diplôme de maîtrise obtenu il y a quelques années par l'éditeur négationniste » (Lyon Figaro, 1er décembre 2000, p. 6). Le 25 avril 2001, on apprenait que M. Gilles Guyot, président de l'université Jean Moulin, sensible aux préoccupations d'un « collectif d'associations mobilisées », avait consulté une seconde fois le ministère sur la procédure à suivre après le refus de délibérer opposé par les professeurs Ladous et Prudhomme, membres du jury en 1990 (Le Progrès, 25 avril 2001, p. 6).

M. Plantin et les professeurs Ladous et Prudhomme étaient finalement convoqués le 27 juin 2001, ces derniers hésitant toutefois à « se retrouver pour ce pénible désavoue (sic) de leur

propre travail » (Le Progrès, 13 juin 2001, p. Image not found). Le 27 juin et en l'absence de M.

Plantin, les deux récalcitrants, après avoir accepté de rentrer dans le rang, se réunissaient dans la salle des professeurs de l'université Lyon 3 devant un parterre de représentants des organisations responsables de la mise en scène. « Pitoyable », « confusion », « tragi-comique », « mise en scène frisant la bouffonnerie » : voilà en quels termes était rapportée par la presse locale du 28 juin la singulière cérémonie de « repentance » qui s'était déroulée à l'instigation de M. Gilles Guyot et sur injonction de l'association SOS - Racisme (laquelle avait mis en cause auprès du ministre de l'Education nationale la « valeur scientifique [...] du mémoire »). Un monsieur Prudhomme lisant à 14 h 37 une longue déclaration et en appelant à « une réflexion collective », un professeur Ladous « aux mains tremblantes » et à la « voix pâle » déversant sur le public sa « bouillie idéologique » avant de conclure par une apostrophe en direction d'un fauteuil vide : « Faut-il aller le chercher en taxi, ou en ambulance ? » Tels étaient, selon une presse pour le coup bien inspirée, les membres du jury auxquels le président de l'université Lyon 3 avait ordonné de « redélibérer » onze ans après l'obtention, par l'intéressé, de sa maîtrise d'histoire. C'est ainsi qu'à l'issue d'une « délibération » de huit minutes, un jury dépourvu de toute qualité et sommé de s'exécuter prononçait la phrase suivante : « Le jury attribue au mémoire de maîtrise de M. Jean Plantin la mention inacceptable à la demande expresse des autorités universitaires et sous réserve de la légalité de la décision ». Pour la première fois dans l'histoire de l'Université française, un jury formé en section spéciale osait attribuer sur ordre la mention « inacceptable » à un mémoire qu'un jury souverain avait honoré onze ans plus tôt de la mention « très bien », démontrant ainsi que l'Université est sous influence.

A la lecture des faits rapportés ci-dessus, on constate que les associations ou « communautés », selon l'expression de Maurice Bardèche, sont les nouveaux démiurges de la société moderne. Il sera bien sûr intéressant de connaître les jugements que prononcera le tribunal administratif, juge de la légalité et garant, en principe, des libertés fondamentales. Dans l'immédiat, il est permis de paraphraser l'auteur méconnu du Coup d'Etat permanent, en substituant à « Cour de Sûreté » et « domaine judiciaire », lobby et domaine universitaire : le lobby est dans le domaine universitaire « ce que sont l'article 11 et l'article 16 en matière constitutionnelle, le référendum sur le plan législatif, le « secteur réservé » pour nos affaires étrangères et la télévision dans le domaine de la propagande : un élément du dispositif mis en place pour un pouvoir absolu qui ne peut vivre qu'absolu et qui, pour se prémunir contre tout

accident, doit légitimer l'arbitraire » (François MITTERRAND, Le Coup d'Etat permanent, librairie Plon, 1965, coll. 10-18, p. 172).

Dans son Discours de réception à l'Académie des Beaux-Arts (Libertés, 1989), Claude Autant-Lara nous avait prévenus : le bateau coule. Pas seulement dans le domaine culturel.

Laure DUJARDIN

la loi gayssoit s'applique en France d'ailleurs je ne comprend pas comment un juge peut condamner un historien pour ses recherches scientifiques.

citation:

[quote:1538ro2o]Quelle belle phrase dans la bouche d'un mec qui n'hésite pas à aller militer contre la liberté en vigueur dans un pays qui n'est pas le sien ! La liberté de ces messieurs était sans conteste de pouvoir librement publier ces caricatures, ce qui ne portait aucunement atteinte à quelconque liberté, aussi les musulmans doivent-ils respecter la liberté d'expression. [/quote:1538ro2o]

je ne milite pas contre la liberté dans un pays qui n'est pas le mien mais je milite contre un comportement qui a offencé les musulmans et entant que juriste je refuse qu'il soit justifié par la liberté d'expression.

citation:

[quote:1538ro2o]En effet. Nous autres Occidentaux n'avons, comme aucune autre civilisation, rien d'enfants de chœur ; toutefois, tous les cultes, toutes les "races" comme tu dis (mais il m'est, bien sur, inutile de rappeler que les races humaines n'existent pas, aussi reporterons-nous le défaut de ta smantique sur l'étourderie) sont représentés sur "nos terres" (n'as-tu d'ailleurs pas toi même parlé de la "société multiculturelle et multireligieuse telles que le sont devenus les pays occidentaux" ?), et nous n'entrons aucune de leur pratique. Nous les tolérons, et voila, le grand mot est lancé (du moins sur le principe, il existe certes des racistes, machin machin, mais ça nous n'y pouvons, et nous n'y pourrons jamais, rien). A toi à présent donc de tolérer nos valeurs occidentales, même si pour toi elles sont si viles ; car je cite :

Citation:

Pour nous l'interdiction de représenter le christ même de manière respectueuse est motivée par une règle morale qui est le respect des croyances d'autrui une règle plus noble que celle de la liberté d'expression.

Ah ouais ? Ben présente moi la grande échelle de nobilité des normes qui énonce le rapport de supériorité entre ces deux exemples ? Apprends, pour ta gouverne, que la liberté d'expression est la consécration de la philosophie des Lumières, jetée en 1874 à la face de Guillaume II par un des noms ayant le plus de son sceau marqué la philosophie occidentale, Kant, la décrivant comme le premier moyen de rationalisation de l'Etat, et donc comme le premier moyen d'aboutir à une société moderne e à l'abri des abus de pouvoir. Note toutefois que je ne parle pas de ta règle morale : elle a, certes, un fondement propre valant ce qu'il vaut, ni plus, ni moins, tout comme la notre. De plus, monsieur Simoclerc, n'oubliez pas que le simple fait de défiler dans la rue contre des caricatures est un emploi de la liberté d'expression, comme de raconter sa vie sur un forum ou sur un blog. [/quote:1538ro2o]

je n'ai rien contre les civilisations occidentales bien au contraire mais je ne cesserais jamais de dénoncer les crimes commis contre nos peuples par l'imperialisme occidentales et pour te

donner une petite idée sur les crimes que ta gouverne a commis contre l'humanité je te file ce lien:

[http://perso.wanadoo.fr/jacques.morel67 ... rolog.html](http://perso.wanadoo.fr/jacques.morel67...rolog.html)

mon pays a été colonisé jusqu'à 1956 et on est entraîné de le bâtir et on sait que la liberté d'expression est une valeur noble qui doit être utilisée pour atteindre des objectifs nobles et non pas pour fabriquer des guerre?

je te demande en ta qualité de juriste quelles sont les limites du droit de propriété en droit français?[/color]

Par **Deckard**, le **21/02/2006 à 11:37**

[quote="simoclerc":3mhrhyo2][b:3mhrhyo2][u:3mhrhyo2]REVUE JEUNE RESISTANCE[/u:3mhrhyo2][b:3mhrhyo2]

blablabla...

la loi gaysot s'applique en France d'ailleurs je ne comprend pas comment un juge peut condamner un historien pour ses recherches scientifique.[/quote:3mhrhyo2]

Oui la loi Gaysot s'applique en France, je ne comprends pas ce qui te gêne la dedans. Elle ne concerne que les actes révisionnistes, donc n'a aucun rapport avec le cas musulman ici décrié, qui lui est traité par la législation anti-discriminatoire, qui s'applique aussi. C'est-y

pourtant pas bien dur à comprendre, non didju ! 

[color=red:3mhrhyo2]Et, au passage : surveille tes sources[/color:3mhrhyo2] :

[size=150:3mhrhyo2]La revue Jeune Résistance est un canard d'extrême droite, qui se targue d'être "totalement opposée au métissage ethnique et à la culpabilisation permanente des peuples européens"[/size:3mhrhyo2], [size=200:3mhrhyo2] mais surtout "Hostile à

l'impérialisme, qu'il soit d'origine nord-américaine ou musulmane."[/size:3mhrhyo2] 

Vous ne me croyez pas ? Jetez donc un oeil à : <http://www.les-identitaires.com/qui.htm> (oui oui, c'est bien le site de la revue JEUNE IDENTITAIRE, il suffit de cliquer sur "notre presse" dans le menu pour s'en convaincre, comme je vous sens sceptiques je donne le lien direct : <http://www.les-identitaires.com/presse.htm> . Fouillez un peu pour trouver l'article cité par Simoclerc, allez comme je suis cool je balance le lien aussi : http://www.les-identitaires.com/Jr25/actu_jr25.htm) (Je rappelle, pour ceux qui n'aurait pas suivi, que la revue JEUNE RÉSISTANCE est la journal d'ou est tiré l'article reproduit par simoclerc dans son message d'au-dessus).

[quote:3mhrhyo2]je ne milite pas contre la liberté dans un pays qui n'est pas le mien mais je milite contre un comportement qui a offoncé les musulmans et entant que juriste je refuse qu'il

soit justifié par la liberté d'expression.[/quote:3mhrhyo2]

Ce qui est complètement contradictoire. La liberté en Occident est la liberté d'expression, d'aller à son encontre en empêchant la publication de caricatures est militer contre elle, sans respect des valeurs qu'elle véhicule. [b:3mhrhyo2]Tu parles volontiers "d'affaire de famille" quand un catholique caricature son pape, et tu as tout à fait raison ; mais qu'une religion interdise à ses fidèles la représentation des prophètes, c'est, là encore, une de ces "affaires de famille", qui justement n'a nulle raison de s'appliquer à une autre famille qui elle n'obéit pas à ces règles.[/b:3mhrhyo2] [b:3mhrhyo2]Tu parles volontiers de tolérance, mais tu n'essayes pas de t'abstraire de ton point de vue afin de comprendre le notre ![/b:3mhrhyo2]

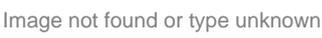
[quote:3mhrhyo2]je n'ai rien contre les civilisations occidentales bien au contraire mais je ne cesserais jamais de dénoncer les crimes commis contre nos peuples par l'imperialisme occidentales et pour te donner une petite idée sur les crimes que ta gouverne a commis contre l'humanité je te file ce lien:

[http://perso.wanadoo.fr/jacques.morel67 ... rolog.html](http://perso.wanadoo.fr/jacques.morel67...rolog.html)

mon pays a été colonisé jusqu'à 1956 et on est entraîné de le bâtir et on sait que la liberté d'expression est une valeur noble qui doit être utilisée pour atteindre des objectifs nobles et non pas pour fabriquer des guerres?[/quote:3mhrhyo2]

Mais quel rapport entre l'histoire et ces caricatures ? Jamais la liberté d'expression n'a été utilisée à des fins guerrières, au contraire même, les citoyens occidentaux se mobilisent souvent pour aller à l'encontre des décisions belliqueuses de leurs dirigeants : je te rappelle Woodstock, par exemple, ou toutes les manifestations contraires à la guerre en Irak. N'oublie pas que sans la liberté d'expression, l'Etat aurait envoyé les CRS dans la rue afin de faire taire ce qu'il aurait qualifié de troubles d'ordre public, je parle bien sûr ici des musulmans défilant dans la rue. Enfin, tu mentionnes beaucoup ces massacres, mais tu oublies que la liberté d'expression constituant, de ton propre aveu, les bases de la reconstruction de ton pays, est l'avènement de la philosophie des Lumières, mouvement occidental, est parvenue jusqu'en Afrique en même temps que les massacres. Il y a eu, certes, des pertes scandaleuses, mais aussi des gains non négligeables.

Tiens, au passage, je te cite un autre point de la présentation (qui, je le rappelle, est disponible à <http://www.les-identitaires.com/qui.htm>) de tes amis de chez JEUNE RÉSISTANT : "Assumant notre héritage, nous refusons de nous vautrer dans l'autoflagellation pour les crimes supposés de nos parents. Nous sommes fiers de notre civilisation européenne et, de la même manière que l'on considère l'Afrique comme le " continent noir ", revendiquons sans ambiguïté notre appartenance au continent blanc."

Mais, ça, tu n'y as pas fait référence non plus 

[quote:3mhrhyo2]je te demande en ta qualité de juriste quelles sont les limites du droit de propriété en droit français?[/quote:3mhrhyo2]

Ah, je l'attendais celle-là. Les massacres que tu cites, la colonisation, ont été commandés par une époque obscure de la pensée occidentale qui germa avec la révolution industrielle, une pensée selon laquelle d'être raciste était légitime en raison d'une supériorité rendue, aux yeux des populations d'alors, indéniable par la maîtrise technologique. A l'époque, il était, toujours dans cette pensée, légitime d'avoir la mainmise sur les peuples inférieurs, afin de les éduquer

à notre école et de leur inculquer ce qui faisait notre force. A partir de ce postulat, le massacre était indéniable : comment des gens se croyant objectivement supérieurs pouvaient-ils aider sans abus ? N'oublie jamais, d'autre part, que tu ne pourrais dénoncer ces abus sans liberté d'expression ! Cesse, s'il te plaît, de te plaindre de droits dont tu uses sans discontinuer.

Aujourd'hui, la pensée occidentale a changé : pour preuve, la décolonisation pour sa majeure partie non violente de la part de l'Angleterre, les relations entre la France et ses DOM-TOM. Chaque civilisation fait des erreurs, dénoncées d'ailleurs de l'intérieur par la liberté d'expression des philosophes et citoyens, qui permet de les corriger. Nous les jeter au visage aujourd'hui ne constitue rien qu'une nouvelle forme d'intolérance et de volonté belliqueuse de laver un affront passé. C'est en inscrivant ce débat dans le passé que tu lui confères une connotation vengeresse et donc guerrière ! Et c'est bien par cet attitude que tu

rends tout ton "argumentaire" (ou plutôt ton assemblage d'exemples

contradictoire, en utilisant ta liberté d'expression à des fins presque haineuses ! (D'ailleurs il ne me semble pas t'avoir lu te prononcer sur la caricature occidentale évoquée plus haut...)

Fort de telles considérations, je puis humblement t'indiquer en ma qualité de juriste actuel que certes, le droit de propriété ne s'étend pas aux peuples voisins. Ce que d'ailleurs les manifestants musulmans devraient comprendre, afin de ne pas tenter d'imposer leurs lois ailleurs que dans les lieux où elles s'appliquent légitimement.

Par **simoclerc**, le **24/02/2006** à **04:06**

citation:

que la liberté d'expression est la consécration de la philosophie des Lumières, jetée en 1874 à la face de Guillaume II par un des noms ayant le plus de son sceau marqué la philosophie occidentale

<http://www.tribunes.com/tribune/alliage/24-25/deli.htm>

je te conseille d'aller faire une recherche à propos de l'influence qu'a eu la philosophie musulmane sur ta philosophie des Lumières en Europe notamment "Ibn Rushd" (Averroès) bon ce n'est pas notre sujet.

bon cher ami ma question sera claire cette fois et j'espère que ta réponse soit claire

la liberté d'expression pourquoi elle s'arrête chez les Juifs?
pourquoi les lois occidentales punissent toute personne qui met en cause le nombre des victimes du Holocauste? ne sont-ils pas libres d'exprimer leurs opinions?
pourquoi ces mêmes mesures ne reçoivent pas application lorsque les victimes sont 1,4 MILLIARD de musulmans? et je t'assure en connaisseur que ses caricatures ont blessé tous les

musulmans sans exceptions

repond a mes questions clairement stp

citation

[quote:1fbq4zsv]Et, au passage : surveille tes sources : La revue Jeune Résistance est un canard d'extrême droite, qui se targue d'être "totalement opposée au métissage ethnique et à la culpabilisation permanente des peuples européens", mais surtout "Hostile à l'impérialisme, qu'il soit d'origine nord-américaine ou musulmane[/quote:1fbq4zsv]

mon cher ami j'ai vu l'une de tes réponses sur le forum ou tu donnais une explication au terme

jurisprudence et Image not found **cette revue** mon ami elle cite

[color=darkred:1fbq4zsv]Par deux arrêts du 21 juin 2000, la 7e chambre de la cour d'appel de Lyon a condamné M. Jean Plantin, en sa qualité de directeur de publication de la revue Akribia, à diverses peines, amendes, dommages et intérêts en application de la loi du 16 juillet 1949 « sur les publications destinées à la jeunesse » et de l'article 24 bis ajouté par la loi du 13 juillet 1990 à celle du 29 juillet 1881 sur la « liberté de la presse ». [/color:1fbq4zsv]

mes ressources cher ami est en quelques sortes la jurisprudence Image not found **française**.

j'espère que ta réponses soit claire à propos des questions ci dessus.

[u:1fbq4zsv][b:1fbq4zsv]cordialement [/b:1fbq4zsv][u:1fbq4zsv][color]

Par **Deckard**, le **24/02/2006** à **12:28**

[quote:bc90f9v0]je te conseille d'aller faire une recherche à propos de l'influence qu'a eu la philosophie musulmane sur ta philosophie des Lumières en Europe notamment "Ibn Rushd" (Averroès) bon ce n'est pas notre sujet.[/quote:bc90f9v0]

Et alors ? Il y a eu aussi des influences des habitants des îles tropicales (voir [u:bc90f9v0]Supplément au voyage de Bougainville[/u:bc90f9v0], de Diderot), ce n'est pas pour cela que la pensée des Lumières s'est appliquée la bas.

[quote="simoclerc":bc90f9v0]bon cher ami ma question sera claire cette fois et j'espère que ta réponse soit claire

la liberté d'expression pourquoi elle s'arrête chez les juifs?
pourquoi les lois occidentales punissent toute personne qui met en cause le nombre des victimes du Holocauste? ne sont ils pas libres d'exprimer leurs opinions?
pourquoi ces mêmes mesures ne reçoivent pas application lorsque la victimes sont 1,4 MILLIARD musulmans? et je t'assure en connaisseur que ses caricatures ont blessé tous les musulmans sans exceptions

repond a mes questions clairement stp[/quote:bc90f9v0]

Ma réponse sera claire, tout comme les précédentes l'étaient :

1) Le nazisme est un courant politique comme tous les autres, à ceci près que :

Mais 2) Les nazis ont tué des millions de gens dans des conditions abominables (les camps d'extermination, tu dois connaître, je ne m'étends donc pas sur ce point)

Donc 3) Le nazisme, c'est mal (tu suis, là ? C'est mal parce qu'ils ont inventé le meurtre industriel)

Ce qui nous amène à 4) D'exprimer une pensée négationniste ou révisionniste revient à diminuer le côté mauvais du nazisme (celui exprimé en 2) et donc à l'assimiler à un courant politique non dangereux, comme exprimé en 1). Et ainsi permettre un retour du nazisme revient à ouvrir la porte à de nouvelles exterminations.

DONC la loi GAYSSOT ne bride pas la liberté d'expression ; bien au contraire, elle autorise le peuple juif (voire n'importe quel autre peuple pouvant se trouver confronté au négationnisme à l'avenir) à exister en tant que tel, à pratiquer sa religion sans souci de voir un jour revenir le nazisme (en théorie du moins, en pratique c'est plus dur).

Ce qui nous amène à ton argument jurisprudentiel (toujours en termes clairs afin que tu comprennes bien, hein): le négationnisme, c'est mal, les journaux exprimant ce courant de "pensée" doivent donc être censurés afin que ne transparaisse pas la haine dont ils sont chargés et de permettre à tous d'exister en France en toute tranquillité. De plus, je ne comprends pas le rapport avec mon explication du terme, qui, si je me souviens bien, se

bornait à préciser qu'il s'agit de la décision prise et non de la décision à prendre. Ah si je sais, c'était pour essayer de trouver une contradiction avec mon argumentaire. C'est un peu raté, et rien ne sera jamais plus énorme que de citer un journal militant contre son propre

peuple, voire même son propre point de vue quant à la colonisation

Maintenant, explique-moi la raison de ce parallèle ô combien douteux mais surtout interminable entre l'application de la loi Gayssot et les caricatures de Mahomet ? Ces dernières ne contenaient aucun message haineux, sauf peut être à l'encontre des islamistes que pourtant, en tant que musulman, tu ne sembles guère aimer. Pourquoi alors les défendre ?

Note bien que je ne me fais pas l'avocat du peuple juif, mais celui des valeurs et de la législation françaises.

Il faut comprendre les enjeux de ces deux sujets n'ayant strictement aucun rapport : du côté de la Loi Gayssot, il s'agit d'assurer la compatibilité entre liberté d'expression et liberté tout court au sein d'un même État ; du côté des caricatures, il s'agit d'assurer la coexistence des nations dans le monde, sans que l'une n'ait à s'ingérer dans les affaires des autres.

D'ailleurs, en parlant de défense et de réponses claires, j'aimerais bien que tu reviennes sur ces points de mon message précédent :

- tu n'as rien dit à propos de mon argument sur l'emploi des termes "affaires de famille"
- tu n'as rien dit à propos du fait que le droit de propriété ne s'étend pas hors du territoire national, tout comme les lois propres à chacun d'ailleurs.

-tu n'as rien dit à propos du fait que sans liberté d'expression tu ne pourrais rien dénoncer de la colonisation, par exemple.

-tu n'as rien dit à propos de la caricature occidentale qui semble transpirer de tous tes messages.

De chaque fois excentrer le débat est un peu facile ; et je trouve quand même assez douteux de faire sans relâche un parallèle avec le peuple juif et de fièrement citer un journal d'extrême droite qui pourtant milite contre soi-même (je te le rappelle : chez jeune résistance, on est

""Hostile à l'impérialisme, qu'il soit d'origine nord-américaine ou musulmane." Image not found or type unknown)

Regarde par toi-même [url=http://www.humanite.fr/journal/1999-04-21/1999-04-21-288159:bc90f9v0]l'enquête du journal l'Humanité[/url:bc90f9v0] (source elle aussi très engagée mais beaucoup plus fiable qu'une revue de bas étage) sur l'affaire Plantin, pour voir sur quelle pente glissante s'est engagé ton propos. Lis d'ailleurs jusqu'où ce genre de discours amène :

[url=http://www.tdg.ch/tghome/interactif/courrier_des_lecteurs/invite__24_02_.html:bc90f9v0]à

une campagne antisémite[/url:bc90f9v0]. L'amalgame est assuré Image not found or type unknown

Pourtant, tu as 31 ans, tu te targues d'être le digne descendant des peuples qui nous ont appris au cours des siècles la tolérance et la liberté d'expression ; tu as la culture, et donc l'ouverture d'esprit qui en est le corollaire, de celui qui a réussi des études de pouvoir, de droit : j'ai du mal alors à comprendre comment un homme tel que toi peut sombrer dans le simplisme des argumentaires haineux et racoleurs. Souhaites-tu vraiment le retour du nazisme ? Je te lis et j'ai du mal à y croire ; prouve-nous, s'il te plaît, de quel côté tu es vraiment.

Tout aussi cordialement.[/url][url]

Par **Lamyaâ**, le **24/02/2006** à **13:27**

Excusez moi de m'immiscer dans ce qui semble se transformer en règlement de compte mais je voudrais dire quelque chose.

Les caricatures de mohamed, objet de tant de polémiques n'ont pas blessé l'ensemble des musulmans, comme vous l'a annoncé simoclerc

Je suis musulmane et la vue des caricatures n'a suscité aucune réaction, ni bonne ni mauvaise (c'est valable pour la plupart de mes amis musulmans ou pas).

Toutefois, je déplore la tournure des événements et surtout l'image qu'ont les occidentaux sur les musulmans, sachant que "monsieur tout le monde" fait un peu l'amalgame entre Image not found or type unknown :wink:

musulman, islamiste, arabe, maghrebins etc... (faut dire que ça donne le vertige tout ça Image not found or type unknown)

)

Je ne me prendrais pas la tête avec une affaire telle que celle-ci.
A une autre époque, ce débat n'aurait pas trouvé preneur.
Faudrait peut être se poser la question : pourquoi maintenant ?
Rien n'est fortuit dans ce monde.

A vous

Par **mathou**, le **24/02/2006** à **17:52**

:)

Intervention sympathique et claire, Lamyââ Image not found or type unknown

:lol:

Je réfléchis au " pourquoi maintenant " et je reviens dès que j'ai fait le tri dans mes idées Image not found or type unknown

Par **sam@41**, le **24/02/2006** à **18:19**

Lamyââ, je pense que tu as tout à fait raison sur le fait que beaucoup d'occidentaux ont intégré une certaine image du monde musulman qui pour le coup est une vraie caricature (parfois + insensée que ces dessins).

Cet inconscient collectif provient sans doute du lourd héritage des croisades entre autres.

[quote:odnyrr1g] A une autre époque, ce débat n'aurait pas trouvé preneur.

Faudrait peut être se poser la question : pourquoi maintenant ?

Rien n'est fortuit dans ce monde [/quote:odnyrr1g]

Pourquoi maintenant ? Hegel voire Spinoza nous diraient que c'est une étape de la dialectique historique, le déroulement de l'ordre du monde. Pour être + clair l'Histoire a un sens, que signifie cette tension ? je pense que l'Islam connaît son évolution la plus importante, et c'est surtout pas un choc des civilisations comme on peut l'entendre souvent, c'est + un choc de la civilisation musulmane qui opère sa quête d'identité et c'est à mon avis un pas certain vers un monde plus raisonnable et plus paisible. Mais pour cela il faut absolument que ce soient les modérés et les penseurs qui guident et dirigent ce cheminement, je n'ai pas dit l'élite, je parle des intellectuels peu importe leurs idées, leurs influences philosophiques, seul compte un travail de la raison sur la foi (cf Averroés trop

oublié et peu compris Image not found or type unknown)

Par **simoclerc**, le **25/02/2006** à **05:24**

citation:

[quote:298z6t7z]Les caricatures de mohamed, objet de tant de polémiques n'ont pas blessé l'ensemble des musulmans, comme vous l'a annoncé simoclerc [/quote:298z6t7z]

chère lamiaâ si ces caricatures n'ont suscité aucune réaction chez toi et tes amis ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas blessé l'ensemble des musulmans a moins que l'ensemble des musulmans=lamiaâ et ses amis.

<http://www.menara.ma/Infos/includes/det ... dule=maroc>

ce n'est pas moi, toi ou nos amis lamiaâ qui ont le droit de juger si ces caricatures n'ont pas ou ont blessé l'ensemble des musulmans. Ces dessins ont provoqué une polémique que nul ne peut nier. Lamiaâ je me demande si vraiment ta localisation est au Maroc, mes chers amis je met entre vos mains ces petites informations:

les éditions de [b:298z6t7z]vendredi[/b:298z6t7z]-seulement- des journaux espagnol El Pais et français Libération ont été interdits de vente au Maroc pour avoir publié des caricatures du prophète Mahomet, samedi à l'AFP un responsable du ministère de la Communication à Rabat a indiqué: « Ces deux journaux ont été interdits d'entrée au Maroc à cause de caricatures portant atteinte au prophète »

« Les services de douane ont reçu des instructions pour interdire l'entrée sur le territoire national de toute publication susceptible de porter atteinte à l'ordre public »

Le premier ministre Marocain Monsieur Driss jatou a dénoncé le 2 fevrier ces caricatures en disant:"ces dessins publiés au nom de la liberté de la presse visent de fait à offenser les croyances de la Oumma islamique".

Le Conseil Supérieur des Oulémas (leaders religieux), présidé par S.M. le Roi, Amir Al Mouminine avait condamné mardi la publication de ces caricatures et regretté "qu'elle soit venue pour offenser les sentiments des Musulmans et les détourner de leurs objectifs qui consistent à instaurer la concorde, la paix et les valeurs de rapprochement".

citation:

[quote:298z6t7z]Faudrait peut être se poser la question : pourquoi maintenant ? Rien n'est fortuit dans ce monde.[/quote:298z6t7z]

Flemming Rose, responsable de la page « Kulture » du journal danois, est un proche de Daniel Pipes, néo- conservateur considéré aux Etats-Unis comme le principal théoricien de l'islamophobie . Il lui a d'ailleurs consacré en 2004 un article louangeur sous le titre « La menace islamiste »

Daniel Pipes, très apprécié de George W. Bush, Dick Cheney et Paul Wolfowitz, dirige le Middle East Forum, un think tank dont le but est de « promouvoir les intérêts américains au Proche-Orient »

Il est l'auteur d'un article alarmiste intitulé « Les musulmans arrivent ! Les musulmans arrivent ! », publié en novembre 1990 dans la National Review, où il affirme que « les sociétés d'Europe occidentale ne sont pas suffisamment préparées à une immigration massive de gens à la peau mate, cuisinant des plats étranges et n'appliquant pas vraiment les normes d'hygiène allemandes (c'est à dire des gens comme toi et moi lamiaâ et tes amis musulmans [b:298z6t7z]seulement[/b:298z6t7z]) ».

Ce que Monsieur tout le monde a cherché à expliquer c'est que:

[b:298z6t7z] liberté doit toujours rimer avec responsabilité .[/b:298z6t7z] je ne suis pas un extrémiste je suis un jeune musulman non pratiquant je bois je fume mais quand je vois

Mahomet mon prophète bien aimé affublé d'un turban en forme de bombe dont la mèche est déjà allumée, prête à exploser ça veut dire quoi ça, que islam=terrorisme et c'est ce que [b:298z6t7z]les vrais[/b:298z6t7z] musulmans déplorent, j'ai participé et j'ai essayé de traité le sujet d'un point de vue juridique mais.....

Mes chers amis mon point de vue est le suivant
la liberté d'expression est une valeur très noble qu'il faut utiliser pour des fins nobles et non pour fabriquer des guerres. En effet, ces caricatures facilitent aux intégristes la tâche pour recruter, comme je l'ai déjà dit l'on peut caricaturer à souhait des Ben Laden, Zarquaoui, et un tas d'autres chefs terroristes qui ont fait tant de mal à l'humanité, sans avoir besoin de toucher à la personne d'un prophète que les Musulmans considèrent comme un homme, un simple mortel, mais qu'ils ne veulent pas voir traîner dans les affaires sordides des règlements de compte civilisationnels actuels.
Merci

Par **sam@41**, le **25/02/2006** à **15:15**

[quote="simoclerc":31wlg036]citation:

[quote:31wlg036]Les caricatures de mohamed, objet de tant de polémiques n'ont pas blessé l'ensemble des musulmans, comme vous l'a annoncé simoclerc [/quote:31wlg036]

Mes chers amis mon point de vue est le suivant
la liberté d'expression est une valeur très noble qu'il faut utiliser pour des fins nobles et non pour fabriquer des guerres. En effet, ces caricatures facilitent aux intégristes la tâche pour recruter, comme je l'ai déjà dit l'on peut caricaturer à souhait des Ben Laden, Zarquaoui, et un tas d'autres chefs terroristes qui ont fait tant de mal à l'humanité, sans avoir besoin de toucher à la personne d'un prophète que les Musulmans considèrent comme un homme, un simple mortel, mais qu'ils ne veulent pas voir traîner dans les affaires sordides des règlements de compte civilisationnels actuels.
Merci[/quote:31wlg036]

:?

Image not found
à mon avis tu as une guerre de retard, le problème ne situe plus dans le conflit de civilisations même si elle persiste sous une forme plus idéologique que religieuse et même si ces caricatures peuvent avoir un rôle visant à susciter controverse, le véritable enjeu mis en lumière par cet événement est la remise en question à l'intérieur même du monde musulman de la religion comme connaissance indéfectible, la religion a ses limites et c'est ce dont beaucoup de musulmans prennent conscience et c'est à mon sens une évolution fondamentale QUE LES MUSULMANS ONT CHOISI tout comme l'ont fait auparavant non sans douleur également chrétiens et juifs tout au long de ces derniers siècles, les caricatures bien que pour certaines pour le moins mal habiles sont significatives d'une nouvelle perspective selon laquelle l'Islam retrouve la place qui lui est dûe, celle de guide, de lumière à la sagesse.

Par **vins2050**, le **25/02/2006** à **20:07**

ouah je m'absente une semaine et voila qu'on s'echauffe sans moi ?

je tiens juste à inciter toutes les personnes non occidentales , et désireusent de connaitre notre mentalité et les choses pour lesquelles on se bat , à lire "les carnets de guerre" de Louis Barthas qui raconte comment nos arrière grandparents et grand parents se sont battu pour nos liberté et rappelons que c'était il n'y a pas si longtemps que ça si on se bat pour les libertés (quasi-absolue cad sans aller jusqu'à la diffamation) c'est parce que trop de persoones ont mis le chaos chez nous en utilisant comme prétexte une religion , une race ou quoique ce soit qui peut faire qu'un groupe de personne se sente supérieure aux autres

ces libertés servent à remettre à leur place toute personne voulant dépasser la democratie et les valeurs de la république

en signalant que la république c'est nous

oui les caricatures étaient quelque peu choquante (enfin pas pour moi mais je sais je suis un hérétique) mais non y'a pas a en faire tout un fromage

je signale en passant que prendre un torchon d'extrême droite néo-nazi comme exemple reviens à citer Ben Laden ou les pires Molah extrémistes qui ont existés et/ou qui existent.

restons sereins car n'oublions pas que quelquechose arrive et peut à tout moment nous détruire sans faire aucune distinction entre la race, la religion, la couleur, le sexe ... : il se nomme H5N1

bon allez

bon WE et ++

Vincent

Par **Lamyaa**, le **27/02/2006** à **11:37**

Bonjour tout le monde,

Je vous ai dit que je ne me prendrais pas la tête avec ce que je considère comme un débat stérile, toutefois j'éclaircirai certains points : je suis belle et bien une jeune marocaine de confession musulmane et je vis à casablanca (MAROC).

Je n'ai pas la prétention de connaître l'ensemble des idées et les valeurs de la Oumma islamique ni que le monde musulman se limite à Lamyaa et ses amis mais je peux dire sans risque qu'une catégorie de plus en plus importante des jeunes marocains (dont moi et mes

amis  lutte contre l'intégrisme et se batte contre la corruption, l'inégalité des chances d'accéder à un emploi et la pauvreté, entre autres. Telles sont les préoccupations d'aujourd'hui.

Bisous et bonne semaine à tous

Par **Yann**, le **27/02/2006** à **12:21**

J'ai la nette impression qu'on dévie de plus en plus du sujet initial! Les arguments de chacun, sont intéressants, mais j'ai l'impression qu'on a un peu fait le tour des choses. De toute façon, chacun va rester sur sa position au final, non? Lamyâ a raison en parlant de débat stéril.

[i:3n43edjd](HS, pour Lamyâ et Simoclerc, je vais créer un autre sujet, si vous êtes d'accord, pour parler de l'évolution récente du Maroc, j'ai assisté à une conférence sur le sujet par un enseignant marocain dont je n'ai pas retenu le nom et c'était très intéressant, et j'aimerais bien avoir d'autres avis, notamment sur l'ouverture de votre pays)[/i:3n43edjd]

Par **TINLEY**, le **27/03/2006** à **15:55**

La caricature doit avoir un but informatif et sarcastique, ce qui est apparemment n' était pas le cas des caricatures publiées dans France soir. Replaçons les choses dans leurs contextes, les caricatures ont été publiées au Danemark, ou l' islamophobie ne cesse de grandir, et dans un quotidien qui penche vraiment à droite.

Philippe Val (rédacteur en chef de charlie hebdo me semble-t-il) à qui on a reproché l' amalgame entre terroristes et musulmans(sûrement à juste titre), a retourné que c ' étaient les islamistes en attendant à la vie de civiles, qui alimentait l' amalgame entre terroristes et musulmans. Chose que je trouve gravissime, cette manière de justifier l' islamophobie est très dangereuse. Car de fait, on peut justifier toutes les formes de racisme, être anti-arabes car certains arabes volent, être anti-noirs car certains noirs violent, être antisémites car certains d' entre eux sont aisés financièrement, et enfin être anti-blancs car certains d' entre eux votent pour un parti d' extrême droite. Voilà ce à quoi peuvent mener malheureusement certains clichés.

Pour finir, ils disent avoir poutillonné en s ' exprimant librement, moi je dis que ces caricatures sont un crachat à la figure de chaque musulman.